

RAPPORT ANNUEL 2016

Résumé / Contenu

MOT DU PRÉSIDENT

CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE EN 2016

INFORMATION ASSISTANCE (TICKETING)

SUJETS TRAITÉS PAR LA FEDIL EN 2016

ENERGIE/CLIMAT

ICT / MARCHÉ UNIQUE DU NUMÉRIQUE

RELATIONS DE TRAVAIL

TALENTS ET JEUNESSE

RECHERCHE ET INNOVATION

ECOFIN

AUTRES DOMAINES

INITIATIVES GÉRÉES PAR LA FEDIL

ASSOCIATIONS SECTORIELLES

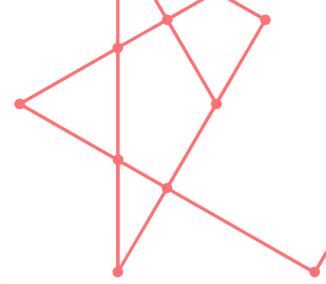
ORGANISATIONS DANS LESQUELLES LA FEDIL EST REPRÉSENTÉE

CALENDRIER

L'ORGANISATION DE LA FEDIL

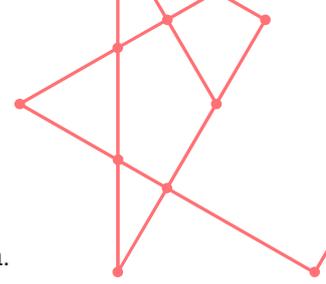
MOT DU PRÉSIDENT

2016 fut une année toute somme positive pour les secteurs économiques représentés par la FEDIL. Malgré des réalités internationales plus difficiles se



caractérisant par des insécurités accrues et par une tendance de repli sur soi mettant en cause les coopérations et échanges internationaux pourtant si importants pour notre réussite économique, l'économie luxembourgeoise va bien. Dans une situation internationale mouvementée, il est crucial pour notre pays de rester vigilant quant aux menaces possibles et de se montrer suffisamment agile pour saisir les opportunités qui peuvent s'offrir. Dans ce contexte, je pense pouvoir dire que la récente réforme fiscale n'était pas le dernier mot du gouvernement face aux évolutions internationales. Je suis sûr et certain de ce que des porteurs de projets d'investissement continueront à s'intéresser à notre pays. À nous tous, décideurs politiques, administrations, fournisseurs, prestataires de services ou gestionnaires d'infrastructures de faire preuve d'une capacité d'accueil et de suivi impeccables pour convaincre les prospects et pour mener leurs projets à bon port. En dépit des efforts d'atténuation de la concurrence fiscale entre Etats, la fiscalité restera un argument décisif, mais d'autres facteurs ne doivent pas être sous-estimés non plus. Songeons notamment et tout particulièrement à l'importance d'un traitement administratif rapide des dossiers d'autorisation, à l'accès rapide aux infrastructures, à la libre circulation des données et, last but not least, à la compétitivité et à la quantité des approvisionnements en énergie. S'il fallait placer le Luxembourg en 2016 sous un thème, celui de la digitalisation serait le plus approprié. Les débats autour de la troisième révolution industrielle, les réflexions sur le travail de demain, les percées technologiques commençant à transformer des secteurs d'activité entiers ou encore les projets politiques ou législatifs sur la circulation et la protection des données témoignent de ce que ce sujet se trouve au cœur même de toutes les problématiques économiques. Pour nos industries il en découle des avantages réels. La possibilité de développer de nouveaux produits ou services menant à de nouveaux modèles d'affaires, des ouvertures en termes de productivité ou l'amélioration de la qualité des produits et services offrent de nouvelles perspectives de développement et de diversification économiques. Il va sans dire que la transformation de nos industries influence les formes de travail et par conséquent aussi l'image des différents secteurs devant le public. Il s'agira de s'appliquer à faire découvrir ces transformations de nos industries aux jeunes, car ce sont eux notre futur. Votre fédération, la FEDIL, ne se soustrait pas au changement, bien au contraire ! A l'occasion de la dernière AG, j'avais évoqué notre projet stratégique pour la FEDIL et un an plus tard je suis ravi de pouvoir vous présenter une série de réalisations dont vous avez pu prendre connaissance au cours des mois passés. Repositionnement, nouveau branding, adaptations au niveau des méthodes de travail avec une équipe motivée initiant et encadrant des projets autour des thématiques qui nous préoccupent tous et gérant les associations sectorielles dans lesquelles vous avez choisi de vous regrouper, développement de notre offre et investissement dans de nouveaux outils de travail permettant de mieux vous servir, voilà autant de mesures prises dans une idée fédérative : pour la FEDIL il s'agit de rassembler ses membres autour du concept d' « industrie » qui forme notre base et notre préoccupation communes. Aussi avons-nous intensifié le dialogue direct avec les entreprises pour mieux connaître leurs projets et leurs attentes. Par ailleurs, nous avons repris les initiatives de nos prédécesseurs visant à redorer l'image de nos secteurs et à susciter l'intérêt des jeunes pour les nouveaux métiers scientifiques et technologiques. Nous répondons là à un souci majeur de nos membres.

Il va de soi que la défense de vos intérêts face aux décideurs politiques reste prioritaire. Or, nous sommes persuadés qu'elle se fait de manière à la fois plus efficace et sereine par le biais d'explications convaincantes et d'arguments réfléchis dans un dialogue aussi engagé que constructif. Le présent rapport annuel a pour vocation de vous informer sur la panoplie des activités de la FEDIL. Puisque l'année 2016 se place pour nous sous le signe de la digitalisation, nous avons choisi de faire entrer le rapport annuel dans l'ère digitale en



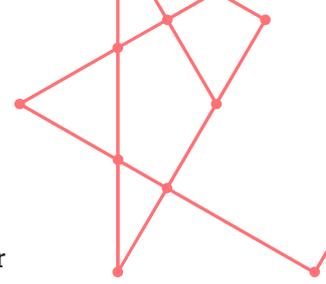
renonçant à l'imprimer.

Sachez que toute notre équipe est à votre écoute et se tient à votre disposition. N'hésitez donc pas à vous adresser à la direction ou aux collaborateurs de la FEDIL pour poser vos questions ou pour placer vos remarques. Finalement, je profite de l'occasion pour adresser un appel à vous et à vos experts en entreprise. Inscrivez-vous dans les groupes de projet qui intéressent vos entreprises. Car ce n'est qu'en associant votre expertise et vos arguments avec ceux de vos pairs que nous arriverons à soutenir l'excellence de nos positions et de nos actions qui font de la FEDIL un interlocuteur reconnu et convainquant.

Nicolas Buck
Président

CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE EN 2016

Entre le Brexit, la gestion des flux migratoires, la gestion de la crise de la dette en Grèce, ou encore la gestion des risques liée à une politique monétaire des taux bas, l'Europe s'est vue confrontée à de nombreux défis économiques et politiques d'ampleur en 2016. En matière de croissance économique, la zone euro affiche un léger ralentissement par rapport à l'année 2015 pour atteindre une hausse du PIB de 1,7% en 2016, l'Europe des 28 une hausse de 1,8%, démontrant que l'économie européenne est toujours en phase de reprise. Dans un contexte de détérioration de l'environnement international, cette croissance européenne repose davantage sur la demande interne, tandis que l'investissement tarde à repartir et que l'inflation a été très faible les trois premiers trimestres de l'année. Il est dès lors essentiel que l'Europe continue sa traçée dans le cadre de la création d'un marché unique favorable aux entreprises et au commerce, qui encourage l'innovation, avec une fiscalité au sein du marché unique permettant la compétitivité des entreprises et un marché unique numérique permettant de mieux profiter du commerce en ligne transfrontalier. En tant que membre fondateur de BusinessEurope et disposant d'un bureau de représentation à Bruxelles, la FEDIL continuera à s'investir pour une Union européenne forte. Malgré cet environnement économique et politique incertain en Europe, le Luxembourg témoigne d'un climat conjoncturel encore porteur : le STATEC table sur une croissance économique proche de 4% en 2016. À noter que cette croissance est largement soutenue par la demande intérieure, et en particulier par la consommation privée et l'investissement, qui auraient permis une baisse modérée du chômage. Les créations d'emplois ont accéléré en 2016 par rapport à l'année précédente et le chômage a atteint un niveau de 6,3% de la population active en décembre 2016. Au Luxembourg, comme en zone euro, le taux d'inflation a rebondi en fin d'année suite notamment au retournement à la hausse des prix pétroliers. L'inflation au Luxembourg s'élève à 1,1% en décembre 2016 contre 0,5% en novembre et 0,0% en août. En décembre, pour la première fois depuis le début de 2013, le taux de progression annuel de l'indice des produits pétroliers redevient positif. Cet effet devrait se renforcer sur le 1^{er} trimestre 2017 et contribuer significativement à la hausse de l'inflation. En dépit d'un environnement économique clément à court et moyen terme sur le plan national, le Luxembourg reste confronté à certains défis structurels à plus long terme. En effet, au cours des dernières années, la productivité a connu une évolution relativement faible et les priorités des politiques économiques structurelles des années passées restent donc d'actualité, mais les efforts



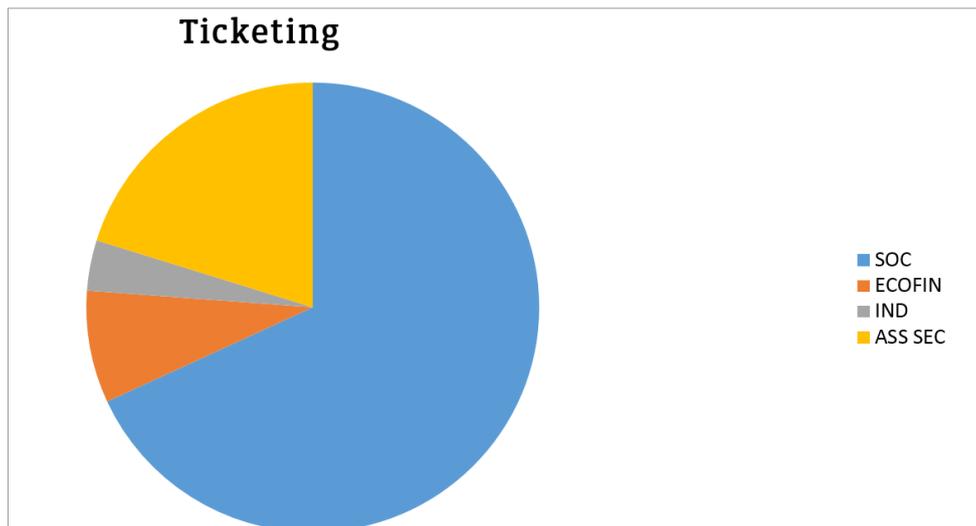
devront être intensifiés afin d'arriver à consolider une reprise économique durable, libérer l'investissement et favoriser la productivité. Au niveau de l'industrie luxembourgeoise, la production en volumes en 2016 reste stable par rapport à l'année précédente. À noter que depuis le début de l'année 2015, l'emploi industriel augmente à nouveau au Luxembourg, un phénomène également relevé dans la zone euro. L'emploi industriel luxembourgeois augmente de 1.4% en 2016, après plus de 1.2% en 2015, contribuant en 2015 et 2016 à presque 5% de la croissance de l'emploi salarié intérieur. Ainsi, l'emploi industriel a augmenté d'environ 1.300 personnes de janvier 2015 à octobre 2016. Selon les chiffres du STATEC, la branche ayant créé le plus d'emplois sur cette période est l'industrie de la viande, qui occupe presque 2.000 personnes à la fin de l'année 2016 (20% des créations nettes d'emplois industriels), suivie de la fabrication de produits en plastique (11%), et de la fabrication de produits en caoutchouc (9%). À l'inverse, les baisses les plus importantes s'observent pour la fabrication de textiles, la fabrication de produits de tabac et l'imprimerie. En outre, un certain nombre de projets industriels d'ampleur ont été annoncés au cours de l'année 2016. Le groupe grec Fage a annoncé la création d'une centaine d'emplois et un investissement de 100 millions d'EUR, à peine deux jours après la déclaration du renforcement de la présence d'Euro-Composites à Echternach et quelques semaines après l'annonce de l'implantation d'une nouvelle ligne de production chez DuPont de Nemours à Contern. Ainsi, le Luxembourg peut se réjouir de la création de quelque 450 nouveaux emplois et de plus de 500 millions d'EUR d'investissements dans l'industrie. Aux yeux de la FEDIL, ces aboutissements sont l'illustration de la volonté du gouvernement de mener une vraie politique industrielle visant la diversification, la modernisation ainsi que la visibilité du secteur. Les investissements constituent en même temps la preuve indéniable qu'il est toujours possible d'ancrer une industrie forte dans l'écosystème luxembourgeois. Du côté du secteur de la construction luxembourgeoise, le STATEC table sur une tendance générale favorable en termes de valeur ajoutée et d'emploi au cours de l'année 2016 et affiche ainsi un indice de l'activité en hausse de 2,5% par rapport à 2015. Au niveau de l'emploi, le secteur de la construction a connu une hausse de 3,3% sur un an au 3ème trimestre de l'année 2016, pour atteindre quelque 42.000 emplois salariés dans cette branche d'activité. L'agenda politique du Luxembourg en 2016 a été marqué entre autres par le vote du projet de loi portant mise en œuvre de la réforme fiscale qui est applicable à partir du 1er janvier 2017. Parmi d'autres mesures politiques, on peut noter le vote de la loi portant mise en œuvre de la réforme de l'organisation du travail, qui offre désormais aux entreprises la possibilité de recourir, sans convention collective de travail, à une période de référence d'une durée supérieure à 1 mois et jusqu'à 4 mois au maximum. La FEDIL ainsi que les autres organisations patronales déplorent cependant que les restrictions, limitations et coûts supplémentaires prévus par la nouvelle législation risquent de rendre tant économiquement, que d'un point de vue organisationnel, inintéressante toute extension de la période de référence légale au-delà la durée de 1 mois. Les organisations patronales déplorent l'occasion ratée de créer un cadre légal tenant compte des besoins des entreprises. L'agenda économique 2016 a été marqué par la présentation de la stratégie de la Troisième Révolution Industrielle qui a été dévoilée lors du Luxembourg Sustainability Forum le 14 novembre 2016. Ce projet, inspiré par la théorie de l'économiste Jeremy Rifkin, vise à définir un nouveau modèle économique, sur le long terme, qui s'appuie sur la convergence des technologies de l'information et de la communication, de l'énergie et des transports au sein d'un réseau intelligent. La réalisation de ce projet a débuté par une étude faisant appel à un processus participatif dans lequel les acteurs socio-économiques ont joué un rôle significatif. Ainsi, la FEDIL a activement contribué aux travaux des différents groupes de travail mis en place pour réaliser le projet et continuera à s'investir dans les différentes plateformes servant à implémenter le projet. Ainsi, il s'agit désormais de mettre sur pied une politique économique et fiscale permettant au Luxembourg de relever les



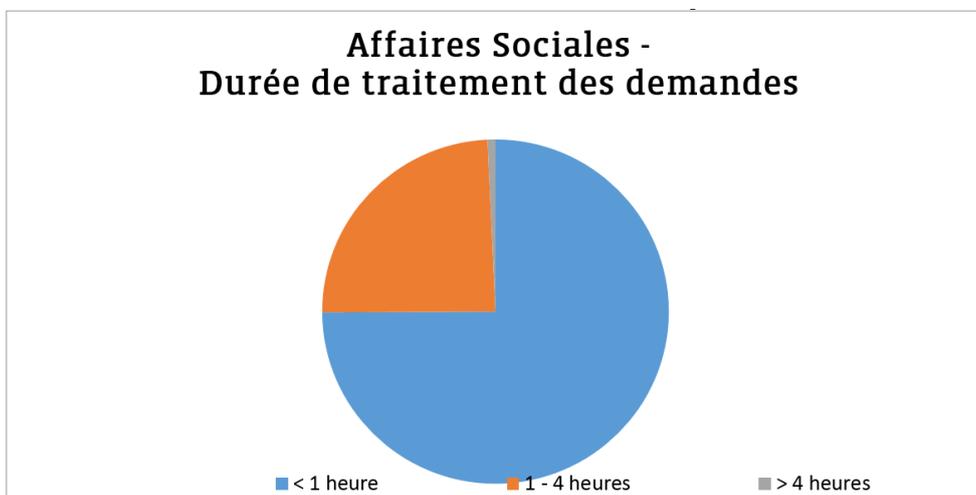
défis de la digitalisation.

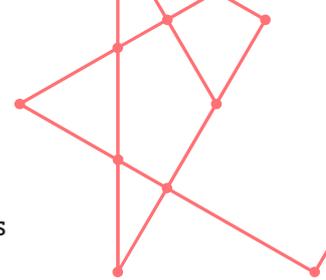
INFORMATION ASSISTANCE (TICKETING)

La FEDIL offre à ses membres un service d'assistance et de conseil personnalisé à travers ses conseillers, tous des spécialistes dans leurs domaines respectifs. Les membres peuvent ainsi se tourner vers la FEDIL pour toutes les questions liées aux 7 domaines d'expertise de la fédération, que ce soit en rapport avec les affaires sociales et juridiques (SOC : droit du travail, droit de la sécurité sociale, sécurité et santé au travail, marché du travail, talents et jeunesse, ...), industrielles (IND : environnement et énergie, R&D, Industry 4.0,...), économiques et financières (ECOFIN) ou encore en rapport avec le secteur des TIC, les affaires européennes ainsi que les associations sectorielles (ASS SEC). Une importance particulière revient au bureau européen de la FEDIL à Bruxelles qui organise le relais avec les institutions européennes, la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne ainsi qu'avec BusinessEurope. Au cours de 2016, plus de 800 conseils personnalisés ont été enregistrés.



La durée de traitement a varié en fonction de la complexité de la demande:

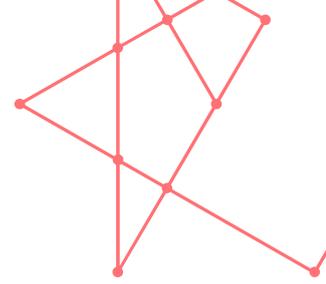




Comme la majorité des demandes sont liées au droit du travail et aux affaires sociales, la FEDIL a développé le service en question pour assurer des réponses avisées et rapides aux membres. Afin de tenir ses membres informés des changements touchant à la vie des entreprises (notamment dans le domaine du droit du travail), la FEDIL entretient des veilles juridiques dans chacun de ses domaines d'expertise. Elle s'efforce d'anticiper les besoins d'information de ses membres et d'y répondre par le biais de :

CONFÉRENCES / SEMINAIRES		<ul style="list-style-type: none"> Congé parental Conférence annuelle sur la réglementation environnementale Déclaration électronique de la TVA La production d'énergies renouvelables dans les entreprises Réforme de la loi sur les sociétés commerciales Séance d'information aux membres FEDIL-ICT, FTL et ECL sur l'article 41 du projet de loi 7024 Workshop sur le Marketing Digital Conférence Digital4Industry 																
CLUB DES CHEFS DU PERSONNEL	2																	
BRÈVES SOCIALES	3	<ul style="list-style-type: none"> Brève de jurisprudence Brève sociale « salaire » Brève sociale « sécurité-santé » 																
INFORMATIONS AUX MEMBRES	7	<ul style="list-style-type: none"> Paramètres sociaux Prévisions sociales Réforme du casier judiciaire Réforme des congés spéciaux Réforme de l'organisation du temps de travail Réforme des chèques-repas Réforme de la carte bleue 																
		<table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left; width: 50%;">Sujet</th> <th style="text-align: left; width: 50%;">Titre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Discrimination au travail</td> <td>Croix, voiles et barbes</td> </tr> <tr> <td>Droit de la concurrence</td> <td>Halte à la concurrence</td> </tr> <tr> <td>Licenciement</td> <td>Halte à la concurrence</td> </tr> <tr> <td>Travail transfrontalier</td> <td>Coopération transfrontalière</td> </tr> <tr> <td>Voitures de société</td> <td>Clichés de radar</td> </tr> <tr> <td>Alcool au travail</td> <td>Gueule de bois</td> </tr> <tr> <td>Salaire</td> <td>Les taux cessibles et saisissables du salaire</td> </tr> </tbody> </table>	Sujet	Titre	Discrimination au travail	Croix, voiles et barbes	Droit de la concurrence	Halte à la concurrence	Licenciement	Halte à la concurrence	Travail transfrontalier	Coopération transfrontalière	Voitures de société	Clichés de radar	Alcool au travail	Gueule de bois	Salaire	Les taux cessibles et saisissables du salaire
Sujet	Titre																	
Discrimination au travail	Croix, voiles et barbes																	
Droit de la concurrence	Halte à la concurrence																	
Licenciement	Halte à la concurrence																	
Travail transfrontalier	Coopération transfrontalière																	
Voitures de société	Clichés de radar																	
Alcool au travail	Gueule de bois																	
Salaire	Les taux cessibles et saisissables du salaire																	
CHRONIQUES JURIDIQUES	7																	
NEWSLETTER	14	14 Newsletters contenant quelque 250 informations : lois et projets de loi, projets FEDIL, événements, actualités de la FEDIL et de ses associations sectorielles...																
ECHO DES ENTREPRISES	6	<ul style="list-style-type: none"> 6 Dossiers thématiques (juridique, ICT, Bois, Innovation, UE, fiscalité) 6 interviews 50 articles originaux rédigés par l'équipe de la FEDIL 10 « Opinions » 																

Les missions du secrétariat de la FEDIL sont, à côté du conseil et de l'assistance



des membres, la représentation de leurs intérêts dans les discussions et négociations politiques. En outre, la représentation des intérêts patronaux dans les différents organes consultatifs et de gestion dans les différents domaines couverts est une mission importante pour la FEDIL.

SUJETS TRAITÉS PAR LA FEDIL EN 2016

Depuis 2016, les sujets touchant à la vie des entreprises sont traités dans le cadre de groupes de projet, où le développement de contenus et l'élaboration d'opinions et de plans d'actions se fait ensemble avec nos membres. Ces groupes sont annoncés via la newsletter de la FEDIL et via le contact direct avec les membres fortement concernés par les sujets à traiter. La participation aux travaux est ouverte à tous les membres intéressés.

En 2016, les projets suivants ont été réalisés:

ENERGIE/CLIMAT

PROJET COÛT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Description

Les coûts du réseau d'électricité du réseau CREOS ont sensiblement augmenté les dernières années, cela en particulier entre 2015 et 2016. Les consommateurs opérant sur la moyenne tension («Mittelspannung») ont dû subir une augmentation abrupte et imprévisible. C'est pourquoi il a été important de rassembler les clients du réseau de moyenne tension membres de la FEDIL afin de dresser un tableau de la situation et de l'impact de l'augmentation des coûts pour ensuite les réunir avec les responsables du gestionnaire de réseau CREOS et ainsi faciliter un échange d'informations.

Actions FEDIL

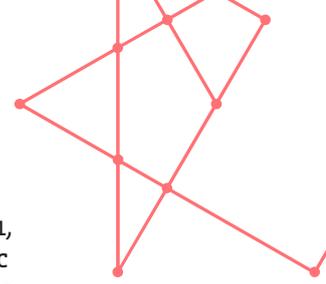
- Réunion d'échange d'informations des membres de la FEDIL clients du réseau moyenne tension.
- Évaluation de l'impact des tarifications sur différentes catégories de consommateurs industriels.
- Réunions de prospection auprès du régulateur ILR et avec CREOS.
- Réunion d'information et d'échange entre CREOS et les membres de la FEDIL.

Résultats

- Meilleure compréhension de la détermination des coûts du réseau d'électricité.
- Prise en compte des intérêts et des préoccupations des clients du réseau d'électricité et identification de pistes permettant une information plus précoce aux consommateurs industriels sur des changements importants au niveau de la tarification.

PROJET ACCORD VOLONTAIRE 2017

Description



L'accord volontaire relatif à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie luxembourgeoise, conclu entre la FEDIL et le gouvernement en 2011, est arrivé à expiration le 31 décembre 2016. Vu le succès de l'accord actuel, avec quelque 60 entreprises adhérentes, et étant donné que, conformément au cadre réglementaire actuel, la participation à l'accord volontaire constitue une contrepartie nécessaire au profit de redevances et taxes réduites sur la consommation de gaz et d'électricité pour certaines catégories de consommateurs industriels, il existait une demande prononcée par les membres de négocier un nouvel accord.

Actions FEDIL

- Réunion entre les membres de la FEDIL adhérents à l'accord volontaire pour s'accorder sur les engagements à prendre dans un prochain accord volontaire.
- Formulation de nos propositions de dispositions à intégrer dans un nouvel accord.
- Plusieurs réunions d'échange avec le ministère de l'Économie pour finaliser un nouveau texte d'accord volontaire en tenant compte des contraintes des entreprises.

Résultats

- Prolongation de l'accord volontaire 2011-2016 de deux mois en attendant un nouvel accord.
- Finalisation du nouvel accord volontaire, programmée pour début mars 2017.

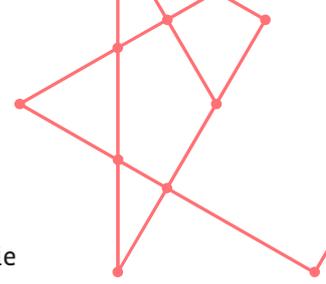
PROJET RÉFORME DU SYSTÈME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION (ETS)

Description / Historique

Les discussions autour de la réforme du système ETS, proposée par la Commission européenne en 2015, ont fortement progressé au courant de l'année 2016. C'est pourquoi la FEDIL a travaillé étroitement avec ses membres participant au système ETS afin d'échanger sur la position à prendre et la voie à suivre dans ce dossier. En outre, la FEDIL a procédé à un exercice de « fact-finding » auprès des membres. Dans cet exercice, elle a collecté des données relatives aux performances écologiques des installations ETS, du potentiel d'amélioration technologique et une estimation des coûts du système ETS pour les entreprises dans le futur. Ces données ont été d'une grande utilité afin de pouvoir expliquer aux décideurs politiques quel serait l'impact de la réforme de l'ETS sur l'industrie.

Actions FEDIL

- Mission de fact-finding auprès des membres concernés.
- Plusieurs réunions de travail avec les ministères concernés pour témoigner des problèmes de sous-allocations, rencontrés par la plupart de nos industries et pour expliquer les risques d'aggravation de la situation, inhérents aux propositions de la Commission.
- Plusieurs rencontres avec les ministres de l'Économie et de l'Environnement dans le cadre du Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie.
- Défense des propositions visant à éviter des « fuites » de carbone, dues à l'ETS en garantissant une allocation gratuite de quotas aux entreprises les plus performantes, tant que les contraintes liées à l'ETS ne sont pas généralisées au-delà de l'UE.
- Rencontres avec les députés européens luxembourgeois.



Résultats

- Sensibilisation des décideurs politiques quant à la position de l'industrie et sur l'impact chiffré de cette réforme sur les entreprises concernées.
- Meilleure compréhension du système ETS et des propositions formulées par l'industrie.
- Continuation de l'action de la FEDIL, avec des rencontres politiques, jusqu'aux prises de décision politiques et à la clôture du dossier en 2017.

ICT / MARCHÉ UNIQUE DU NUMÉRIQUE

PROJET CONTRATS NUMÉRIQUES

Description

Ce groupe de projet avait comme objectif la rédaction d'une position à faire valoir à l'égard des décideurs politiques européens et nationaux sur deux propositions de directive présentées par la Commission européenne en décembre 2015 concernant les contrats de ventes en ligne. Ces propositions visent à supprimer les principaux obstacles au commerce électronique transfrontalier, à savoir la fragmentation juridique et les coûts élevés qui en résultent pour les entreprises ainsi que le manque de confiance des consommateurs lorsqu'ils achètent en ligne dans un autre pays.

Actions FEDIL

- La position élaborée au sein de ce groupe de projet, touchant aux questions relatives à la création d'un régime juridique distinct pour les ventes en ligne et les ventes hors ligne, à l'extension du champ d'application de la proposition sur le contenu au contenu numérique gratuit ainsi qu'à l'extension du délai pour renverser la charge de la preuve, a fait l'objet d'échanges avec le ministère luxembourgeois en charge de ce dossier, la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles et les députés européens luxembourgeois.
- Les principales revendications de membres ont été introduites dans les travaux de BusinessEurope.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a également rencontré l'équipe juridique du ministère de l'Économie afin d'exposer les principales recommandations incluses dans cette position.

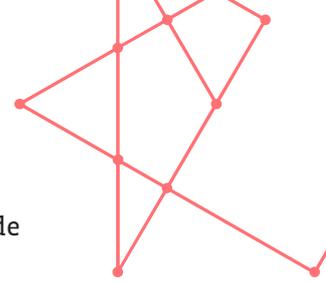
Résultats

- La FEDIL a pu constater une grande concordance de vues sur ce dossier avec les fédérations membres de BusinessEurope.
- Les décideurs politiques européens et nationaux ont pris conscience des enjeux pour les entreprises grâce à la distribution de la position et grâce aux échanges menés.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL continue activement à suivre les travaux législatifs, tant au niveau national qu'européen, afin que les revendications de ses membres soient prises en compte jusqu'à la conclusion des négociations.

PROJET TÉLÉCOMMUNICATION

Description

Le but de ce groupe de projet était de récolter les principales orientations des



membres de la FEDIL et d'élaborer une position sur la révision du cadre réglementaire des communications électroniques en amont des propositions de la Commission européenne. Par cette réforme, l'exécutif européen entend répondre aux besoins grandissants de connectivité des Européens et accroître la compétitivité européenne.

Actions FEDIL

- La position arrêtée au cours de ce projet, mettant en exergue les besoins d'investissements dans les réseaux à très haut débit et de pénétration du haut débit, tout en insistant sur la neutralité technologique, a été transmise au ministère luxembourgeois en charge de ce dossier, à l'équipe de BusinessEurope ainsi qu'à la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a pu aborder ce document de travail à deux reprises avec les députés européens luxembourgeois suivant ce dossier.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a également participé activement à une conférence organisée par l'European Policy Center (EPC) intitulée "Telecoms framework review - What implications for consumers and businesses?"

Résultats

- En amont des propositions de l'exécutif européen, les doléances des entreprises membres du groupe du projet ont été prises en compte par les décideurs politiques approchés par le bureau de Bruxelles de la FEDIL.
- Compte tenu que les propositions de la Commission européenne ne reflètent qu'en partie les revendications des membres du groupe de projet, la FEDIL a entamé l'élaboration d'une nouvelle position à faire valoir auprès des décideurs politiques.

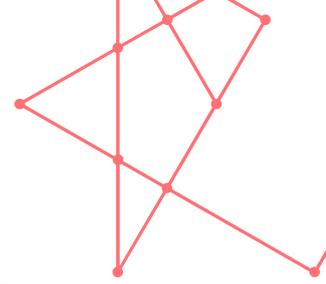
PROJET LIVRAISON TRANSFRONTALIÈRE DE COLIS

Description

Les travaux effectués au sein de ce groupe de projet visaient à formuler une position commune des membres de la FEDIL au sujet de la proposition législative de la Commission européenne relative aux services de livraison transfrontalière de colis. Avec cette proposition, la Commission entend accroître la transparence des prix et améliorer la surveillance réglementaire des services de livraison de colis afin de rendre la livraison transfrontalière de colis plus abordable et plus efficace.

Actions FEDIL

- La position de la FEDIL, se focalisant sur la clarification de définitions clés, la portée et la proportionnalité de certaines mesures proposées (champ d'application, obligation d'information, transparence et caractère abordable des tarifs transfrontaliers), a été transmise au ministère luxembourgeois en charge de ce dossier, à l'équipe de BusinessEurope ainsi qu'à la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à Bruxelles.
- A deux reprises, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a pu faire part des principales revendications de ses membres aux députés européens suivant ce dossier.
- Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a participé à une conférence organisée par le think tank Bruegel, intitulée « E-commerce in Europe: Lessons for parcel delivery from electronic communications », en



présence de M. Andrus Ansip, vice-président de la Commission européenne, commissaire en charge du marché unique numérique. Un rapport résumant les principales conclusions de cette conférence fut transmis aux membres du groupe de projet par le bureau de Bruxelles de la FEDIL.

Résultats

- Les préoccupations majeures des membres du groupe de projet furent intégralement reprises au sein de la position gouvernementale défendue au niveau européen.
- La FEDIL poursuit la veille des négociations au sein du Conseil qui ont débuté en juillet 2016 et se poursuivent actuellement avec comme objectif l'adoption d'un règlement dans le courant de 2017.

RELATIONS DE TRAVAIL

RÉVISION DES RÈGLES CONCERNANT LE DÉTACHEMENT DE TRAVAILLEURS

Description

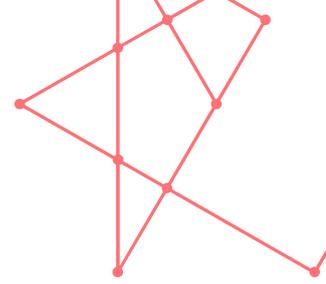
Le régime du détachement de travailleurs est actuellement encadré par la directive 96/71/CE, complétée par sa directive d'exécution 2014/67/CE. Le projet de loi n° 6989 visant à transposer cette directive d'exécution en droit luxembourgeois a été déposé le 11 mai 2016. Avant même la transposition de cette dernière, la Commission européenne a d'ores et déjà présenté le 8 mars 2016 un nouveau projet de révision des règles relatives au détachement. Face aux multiples changements qui sont prévus en matière de détachement de travailleurs, il est apparu important d'informer les membres et d'élaborer ensemble avec eux une position à faire valoir à l'égard des décideurs politiques nationaux et européens.

Actions FEDIL

- Le projet de loi n° 6989 a été analysé dans le cadre du groupe de projet.
- Les membres du groupe ont manifesté accueillir toute démarche qui vise à limiter la concurrence déloyale sur le territoire.
- Ils se sont opposés à une transposition aussi extensive de la directive d'exécution 2014/67/CE que celle proposée par le projet de loi. C'est surtout l'introduction du principe de la responsabilité solidaire dans les chaînes de sous-traitance et son application au-delà du secteur de la construction et à l'ensemble des entreprises, détachantes ou non, qui fut vivement critiqué.
- Les membres du groupe ont rejeté la proposition de la Commission européenne d'adopter encore une nouvelle directive en la matière, surtout à l'heure actuelle où les Etats Membres et les entreprises sont encore confrontés à la transposition de la directive précédente.
- En cette matière la FEDIL a défendu la position de ses membres à Bruxelles, notamment à travers ses représentants auprès de BusinessEurope, et continuera à le faire.

Résultats

- Les conclusions du groupe de projet ont été intégrées dans l'avis de la Chambre de Commerce et ont mené à des amendements gouvernementaux du texte initial du projet de loi.
- La FEDIL va continuer à suivre les travaux législatifs, tant au niveau national qu'europpéen. En cas de besoin, elle réunira de nouveau le



groupe de projet.

- Une conférence d'information sera organisée au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation.

PROJET RÉFORME DE L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Description

Le projet de loi n° 7016 portant réforme de l'organisation du temps de travail a été déposé le 21 juillet 2016. Il y était proposé d'allonger la période de référence légale de 1 à 4 mois, à condition pour l'employeur d'octroyer des jours de congé supplémentaires et de respecter des nouvelles limitations et procédures. Le projet lancé par la FEDIL avait pour objectif de consulter les membres et de les informer sur l'impact des nouvelles règles par rapport aux plans d'organisation du travail (POT) et systèmes d'horaire mobile en place, afin de pouvoir intervenir utilement dans la procédure législative en rendant attentif les organes compétents sur d'éventuelles lacunes et carences du projet de loi.

Actions FEDIL

- Le projet de loi a été analysé et commenté dans le cadre du groupe de projet.
- Le FEDIL a condamné que l'augmentation de la productivité convenue dans le cadre de l'accord avec le gouvernement en 2015 a débouché sur une réduction de la durée du travail.
- Elle a également critiqué que l'effet combiné des nouvelles restrictions rend tant économiquement, que d'un point de vue organisationnel, inintéressant des extensions de la période de référence au-delà d'un mois.
- Elle a déploré qu'une occasion a été ratée de moderniser les règles relatives à l'organisation du travail en tenant compte des contraintes des entreprises.
- Les conclusions du groupe ont été intégrées dans l'avis de la Chambre de Commerce.
- Préparation de documents d'information destinés aux membres et d'exposés pour les conférences dédiées au sujet.

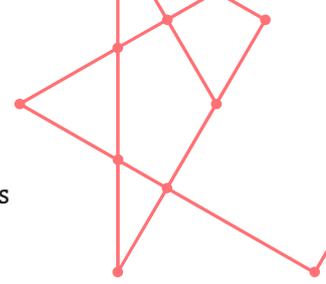
Résultats

- Malgré l'opposition des organisations patronales, notamment de la FEDIL dans le cadre de l'UEL, le projet de loi a été adopté et est devenu la loi du 23 décembre 2016.
- Un impact déplorable sur les systèmes d'horaire a pu être évité en grandes lignes.
- Les membres ont été informés à travers des « Informations aux membres », la newsletter et des conférences.
- Large campagne d'information des membres. Le projet s'est clôturé par deux conférences, l'une en français, l'autre en allemand, et la publication d'un « Guide de la réforme » (également dans les deux langues), destiné à soutenir les membres dans l'implémentation des nouvelles dispositions.

RÉFORME DE LA CARTE BLEUE

Description

Avec 236 cartes bleues délivrées en 2014, le Luxembourg est le 4^e pays de l'UE en chiffres absolus à y avoir le plus recouru derrière l'Allemagne (11.580), l'Espagne (313) et la France (371). Les entreprises, spécialement celles qui sont actives dans des secteurs confrontés à de graves pénuries de main-d'œuvre tels que les TIC, recourent donc régulièrement à ce régime pour recruter du personnel. Le



projet lancé par la FEDIL vise à suivre de près les changements qui sont prévus en cette matière (entre autres à travers une proposition de directive visant à réformer le régime de la carte bleue, un règlement ministériel avec des incidences sur le niveau minimum de rémunération pour être considéré comme un salarié hautement qualifié et le projet de loi n° 6992) afin d'être en mesure d'informer utilement les membres et de représenter leurs intérêts au niveau des procédures nationales et européennes.

Actions FEDIL

- Les membres ont été tenus au courant à travers une « Information aux membres », la newsletter et dans le cadre d'une réunion du Club des chefs du personnel.
- La FEDIL a salué favorablement toute mesure, dont la proposition de la Commission européenne d'alléger les conditions d'attribution de la carte bleue, ayant pour objectif d'améliorer la capacité des entreprises à attirer des ressortissants qualifiés de pays tiers et de lutter ainsi contre la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs de l'industrie. Surtout la proposition d'abaisser le seuil salarial de la carte bleue a été favorablement accueillie. Contrairement à l'idée de base de la Commission d'instaurer un régime unique pour l'ensemble des emplois requérant des compétences élevées cependant, la FEDIL considère qu'il serait préférable de maintenir la possibilité de recourir à un régime alternatif pour faire face aux situations où les conditions de la carte bleue modifiée ne peuvent pas toutes être satisfaites.
- La FEDIL a défendu, et continuera à le faire, la position de ses membres auprès de BusinessEurope ainsi que, le cas échéant, à travers une position commune envisagée au sein de l'UEL.

Résultats

- Représentation des intérêts des entreprises luxembourgeoises dans le cadre des travaux au niveau national et européen.
- Information des membres (conférences, informations écrites,...).

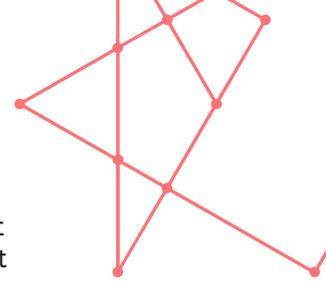
CONGÉS

Description

Plusieurs projets de loi prévoient en 2016 des changements en matière de congé des salariés, à savoir le projet de loi n°6935 portant réforme du congé parental, le projet de loi relatif au congé pour raisons personnelles et familiales et le projet de loi n°7016 concernant l'organisation du temps de travail. Depuis les débuts, la FEDIL a accompagné les travaux parlementaires y relatifs pour défendre au mieux les intérêts de ses membres. Pour les informer dûment des changements auxquels ils seront confrontés, des séances d'information ont été organisées à l'approche de l'entrée en vigueur des différentes lois.

Actions FEDIL

- Organisation d'une conférence sur la nouvelle législation en matière de congé parental.
- Explication du projet de loi relatif au congé pour raisons personnelles et familiales à travers des « Informations aux membres » et la traditionnelle Newsletter.
- Même si la FEDIL a approuvé les grandes lignes de la réforme du congé pour raisons personnelles, elle a déploré que certains congés dans le cadre de la conclusion du PACS persistent malgré à l'introduction du « mariage pour tous ».
- Pour la FEDIL, la réforme du congé pour raisons familiales devra être



accompagnée d'un système d'information réactif et fiable sur le résidu de congé à disposition du salarié pour éviter que les entreprises doivent assumer la charge de congés déclarés par des salariés dont le contingent est déjà épuisé.

- Le traitement des congés liés à une flexibilisation du temps de travail a été analysé dans le cadre du groupe de projet réuni autour du projet sur la réforme de l'organisation du temps de travail.

Résultats

- Représentation des intérêts des entreprises luxembourgeoises dans le cadre de la procédure parlementaire sur les congés spéciaux
- Information des membres à travers des communications écrites et des conférences.

EVALUATION DES COMPÉTENCES DES BÉNÉFICIAIRES DE PROTECTION INTERNATIONALE

Description

La FEDIL a décidé de s'associer à l'ADEM dans le but d'aider à évaluer les bénéficiaires de protection internationale en vue de leur possible intégration sur le marché du travail local. Afin d'avoir des évaluations standardisées, les candidats sont évalués moyennant des fiches Rome que l'ADEM met à disposition des évaluateurs. Par ailleurs, l'évaluateur exprime son opinion quant au niveau d'études du candidat sur base de la nomenclature ISCET pour le Luxembourg. Le cas échéant, l'évaluateur peut donner son accord pour permettre à l'ADEM de transmettre son identité à des employeurs potentiels en tant que « référence ».

Actions FEDIL

- Appel à participation adressé aux membres.
- Réunion d'information à l'intention des entreprises ayant déclaré leur intention de participer au projet.
- Présentation de l'initiative dans le cadre du « Club des chefs du personnel ».
- Contact des entreprises intéressées par l'ADEM.
- Organisation des évaluations dans les locaux de l'ADEM et dans les entreprises en stages de courte durée.

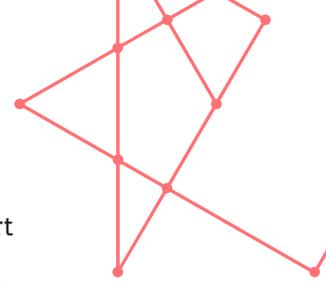
Résultats

- 16 entreprises/acteurs ont déclaré vouloir participer au pool d'évaluateurs. Ces entreprises/acteurs ont signalé 19 évaluateurs potentiels qui pourraient réaliser quelque 80 évaluations par mois.
- A partir de décembre 2016, les évaluations peuvent également se faire en entreprise alors que la couverture en matière d'assurance-accident est donnée.
- Les premiers résultats concrets n'ont pas été obtenus avec la vitesse souhaitée. Les évaluations ont débouché fin 2016 sur une embauche en CDD.

TALENTS ET JEUNESSE

CEBIT 2017

Description



Dans une approche commune, la FEDIL en collaboration avec ABBL, ALFI, Chambre de Commerce, et ICTLuxembourg avec Digital Lëtzebuerg et le support des ministres Xavier Bettel et Claude Meisch ont décidé de prendre quatre actions principales pour attirer au Luxembourg des jeunes talents, travailleurs qualifiés et experts confirmés dans le domaine des TIC:1) Offrir à quelques 180 lycéens luxembourgeois accompagnés par des hauts représentants des milieux politiques et économiques, une visite guidée de la foire CeBIT lors d'un déplacement en avion privatisé le 23 mars 2017;2) Permettre à l'Université du Luxembourg de se présenter sur un stand national dans le hall « R&D » afin d'attirer des étudiants étrangers;3) Encourager les start-up innovantes à participer à un stand commun national coordonné par la Chambre de Commerce dans le hall « SCALE11 Exhibition »;4) Inviter les entreprises et les organisations des différents secteurs économiques à prendre part à un stand commun qui sera installé dans le hall « Job & Career » du 20 au 24 mars 2017 afin de pouvoir rencontrer et recruter directement des talents et des experts en recherche d'emploi.

Actions FEDIL

- Explication du projet aux responsables ressources humaines et appel aux entreprises de participer au stand commun.
- Organisation du stand commun en concertation avec les autres partenaires.

Résultats

- Engagement de plus de 6 entreprises membres de la FEDIL de participer au stand commun à la CeBIT 2017.
- En cas de succès : répétition de l'initiative à l'occasion de la CeBIT 2018.

ENQUÊTE « QUALIFICATIONS DE DEMAIN DANS L'INDUSTRIE »

Description

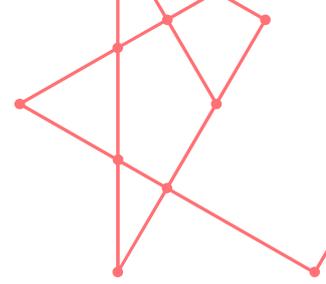
La FEDIL, en collaboration avec la Chambre de Commerce, le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), a organisé en 2016 une nouvelle enquête sur les qualifications exigées à court terme dans les entreprises des secteurs de la sidérurgie, de la transformation des métaux, de la chimie, des produits minéraux non métalliques, du bâtiment et des travaux publics, de l'agro-alimentaire, des boissons et du tabac. L'enquête sert à apprécier l'évolution des professions et des niveaux de qualification dans ces différents secteurs afin d'orienter au mieux les jeunes et d'adapter la formation professionnelle aux besoins des entreprises. Le projet s'intègre dans l'initiative HelloFuture visant à motiver les jeunes à s'engager dans des études répondant aux besoins des entreprises industrielles.

Actions FEDIL

- Un questionnaire a été finalisé et transmis à 217 membres provenant des secteurs concernés.
- Encodage des retours, traitement des données et préparation de la publication.

Résultats

- Retour satisfaisant de la part des membres afin de pouvoir publier des résultats représentatifs.
- Les résultats montrent le dynamisme de l'industrie luxembourgeoise



alors que le nombre de créations dépasse largement le nombre de remplacements de postes.

- Les résultats seront présentés en mars 2017 lors d'une conférence de presse en présence des ministres concernés par l'enquête.

PROJET HELLOFUTURE

Description

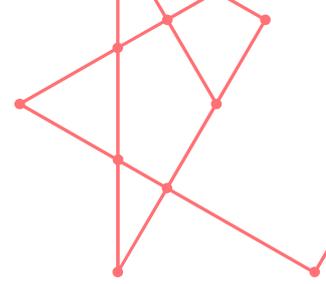
Au cours de ses travaux, le Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie a fait le constat que l'industrie, en manque de personnel qualifié à tout niveau de compétence, avait besoin de faire sa promotion notamment auprès des jeunes. Il est en effet apparu que l'industrie reste largement méconnue, ce qui se ressent sur le choix d'orientation des élèves. Il a donc été décidé de s'appliquer à la promotion de ce secteur en allant rencontrer les générations qui feront l'industrie de demain. Pour ce faire, le projet « HelloFuture » porté par la FEDIL a été lancé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la Chambre de Commerce et Luxinnovation. Le projet est accompagné par une agence de communication afin d'en démultiplier la portée. L'objectif est de faire connaître l'industrie, via un site internet mais aussi des rencontres dans les lycées, le tout soutenu par une campagne médiatique.

Actions FEDIL

- Une convention de partenariat a été signée allouant un budget à l'initiative et permettant de mener à bien les actions envisagées par les partenaires.
- Un Kick-off meeting a été organisé pour présenter le projet et les actions futures aux entreprises et aux lycées le 29 février 2016.
- Création d'un site internet et d'une bourse de stage en ligne.
- Un premier contact avec les entreprises pour les inviter à proposer des offres de stage.
- Un premier contact avec les lycées pour leur présenter le contexte des roadshows.
- Préparation et organisation des roadshows qui débiteront en février 2017.
- Comités de pilotage réguliers pour accompagner et suivre le projet.
- Le tournage des premières vidéos en entreprise sur un ton décalé a eu lieu fin 2016.
- Lancement du projet vers le grand public en janvier 2017.

Résultats

- Les lycées, dont beaucoup ont un projet pédagogique visant à rapprocher leurs élèves du monde du travail, ont réservé un accueil très favorable au projet.
- Plus de la moitié des lycées se sont montrés désireux de participer à des roadshows.
- Une soixantaine d'entreprises ont répondu à l'appel à participation.
- Bien que saisissant les enjeux et conscientes de leurs besoins, les entreprises rencontrent des difficultés à proposer des offres de stages, notamment de courte durée, et à libérer du temps pour rencontrer les lycéens. Cet axe spécifique sera travaillé durant l'année 2017.
- Toutefois, les entreprises se montrent réellement désireuses de promouvoir l'industrie et son potentiel auprès des jeunes et ont répondu présentes pour les visites dans les lycées.



RECHERCHE ET INNOVATION

PROJET VALORISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RECHERCHE

Description

Dans ses notes au Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie (HCDI), le groupe de travail RDI a fait plusieurs recommandations concernant la valorisation de la recherche et la mise en place d'un Technology Transfer Office (TTO). Les membres de ce groupe ont été d'avis qu'actuellement, il n'existe pas de stratégie commune et concertée de valorisation des résultats de la recherche publique et privée. Les efforts sont souvent dispersés dans les institutions et les chercheurs ne sont pas suffisamment imprégnés par une volonté de veiller à la valorisation socio-économique des résultats issus de leurs activités de recherche. En vue de la 2^e édition des «Assises de la recherche» en décembre 2016, le ministre de la Recherche a demandé au HCDI des recommandations/propositions pour améliorer la valorisation socio-économique de la recherche au Luxembourg.

Actions FEDIL

- Organisation et coordination des réunions du groupe de travail RDI du HCDI composé de tous les acteurs de la recherche (entreprises, Luxinnovation, FNR, UniLUX, LIST, ministères).
- Rédaction d'une note avec des recommandations sur les sujets suivants : Politique et culture de valorisation de la recherche ; Recherche collaborative ; Formation des chercheurs / école doctorale ; Technology Transfer Office (TTO).
- Présentation des recommandations au HCDI.
- Participation aux assises de la recherche.

Résultats

- Les recommandations/réflexions formulées dans la note ont largement contribué aux discussions des Assises de la Recherche.
- La mise en place de nouveaux contrats de performance ou contrat quadriennal entre le gouvernement et les acteurs de la recherche publique au courant de l'année 2017, offre une opportunité d'inclure la valorisation socio-économique dans ces contrats et d'introduire un cadre au plan national pour une politique de valorisation socio-économique.

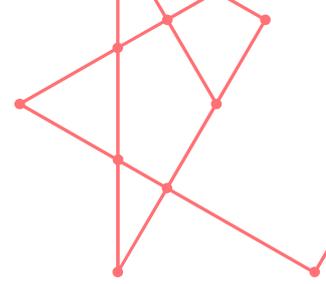
PROJET PRIX DE L'INNOVATION DE LA FEDIL – EDITION 2016

Description

Le Prix de l'innovation de la FEDIL a vocation, une fois tous les deux ans, à conférer aux entreprises innovantes et aux personnes responsables des activités de recherche et d'innovation dans les entreprises toute la visibilité qu'elles méritent. Les différents dossiers de candidature introduits par les entreprises et les chercheurs sont analysés par un jury composé de 9 personnes. L'attribution du Prix de l'innovation est soumise à deux grands critères: 1. les projets doivent se distinguer par leur caractère innovateur/original et 2. ils doivent présenter un intérêt économique pour l'économie luxembourgeoise.

Actions FEDIL

- Organisation du concours : appels aux candidatures, réunions du jury, cérémonie de remise des prix, table ronde, réception + networking event.



- Réalisation de films sur les projets primés et contact avec les différents organes de presse.

Résultats

- Le jury a décidé d'attribuer cinq prix parmi une vingtaine de dossiers de candidature introduits : Le Prix de l'innovation 2016 est attribué à Tarkett ; prix dans la catégorie « Start-up » est attribué à APATEQ-PWT S.A. ; prix dans la catégorie « Automotive » pour IEE ; prix dans la catégorie « Process » pour Husky Injection Molding Systems ; prix dans la catégorie « Product design » pour ArcelorMittal.
- Le Prix de l'innovation de la FEDIL 2016 a permis d'augmenter la visibilité des entreprises primées auprès du grand public et de promouvoir le caractère innovateur des entreprises membres de la FEDIL.
- Un panel autour de l'intervention disruptive du jeune entrepreneur Vincent Pedrini (co-fondateur de Nomoko) a permis d'évoquer les problèmes que rencontrent les jeunes innovateurs.
- L'événement a bénéficié d'une excellente couverture médiatique.

ECOFIN

PROJET IP

Description

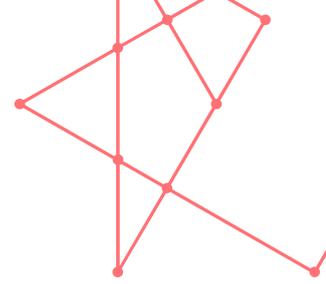
L'ancien régime fiscal en faveur de la propriété intellectuelle, dit « régime IP » est venu à échéance le 1er juillet 2016. La FEDIL a lancé un groupe de projet avec la participation des entreprises de conseil et des industries innovantes pour élaborer une proposition commune en ligne avec les nouvelles règles internationales en matière de fiscalité des entreprises. Cette proposition commune est destinée au ministère des Finances en vue de la mise en place rapide d'un nouveau régime fiscal en faveur de l'innovation et de l'exploitation de la propriété intellectuelle. À côté du régime IP proprement dit, le groupe a également élaboré une proposition de crédit d'impôt R&D pour permettre au Luxembourg d'offrir un paquet complet d'instruments fiscaux favorables à l'innovation, à l'image de ce que l'on peut observer dans d'autres pays européens.

Actions FEDIL

- Regroupement des experts en matière de fiscalité sur l'IP pour définir une direction à suivre.
- Préparation de propositions écrites dans le cadre de groupes de rédaction menés par des membres FEDIL, spécialisés en la matière dans l'objectif de remettre en place un régime IP avec, à côté, un crédit d'impôt R&D, conformes aux règles BEPS.
- Échanges avec le ministère des Finances sur la forme qu'un nouveau régime IP devrait prendre en tenant compte des nouvelles contraintes internationales et de l'urgence de ne pas laisser perdurer trop longtemps le vide, eu égard aux besoins des entreprises et aux initiatives prises dans d'autres pays européens.

Résultats

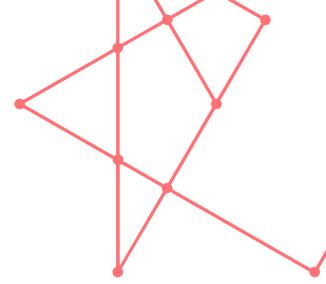
- Finalisation de propositions en ligne avec les règles fiscales internationales et partagées avec le ministère des Finances.



Au-delà des sujets traités dans le cadre de groupes de projets, la FEDIL est activement intervenue dans une série d'

AUTRES DOMAINES

Dans le cadre du projet de la Troisième Révolution Industrielle pour le Luxembourg, impulsé par la théorie de Jeremy Rifkin, la FEDIL a participé au processus participatif et a contribué aux travaux des groupes thématiques 'industrie manufacturière', 'mobilité', 'énergie' et 'économie circulaire'. Le résultat du processus se présente sous forme d'une étude détaillée qui considère les caractéristiques socio-économiques du Luxembourg et qui propose des actions et outils concrets permettant de préparer le pays, sa société et son économie à assimiler la troisième révolution industrielle basée sur la convergence – au sein d'un réseau intelligent – des opportunités liées à la numérisation, à la transition énergétique et aux mobilités alternatives. Afin de mettre en œuvre les conclusions de l'étude, il est prévu de passer par des plateformes existantes comme par exemple le Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie et le Conseil national pour la Construction durable dans lesquelles le FEDIL est directement ou indirectement représentée. La FEDIL a été représentée dans les tables rondes organisées par le ministre du Développement durable et des Infrastructures en vue de l'introduction des plans sectoriels d'aménagement du territoire. Ces tables rondes ont porté sur le futur modèle de croissance du Luxembourg et les besoins en espaces et infrastructures que cette croissance engendrerait. La FEDIL y a soutenu l'option de favoriser une croissance alimentée par des percées en matière de productivité, tout en soulignant l'importance d'établir une prévision réaliste des besoins en logements, zones d'activités et infrastructures publiques, sachant que le pays a cumulé des retards dans ce domaine. La FEDIL a également préparé et assuré le suivi des dossiers traités dans le cadre du Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie (HC DI). Dans ce contexte, elle a participé à l'élaboration d'une étude sur les possibilités de facilitation des investissements en faveur de l'efficacité énergétique. D'autres sujets y traités ont été la valorisation de la recherche socio-économique et le transfert technologique de la recherche publique vers les entreprises, la réforme du système européen de négoce de quotas CO₂ ainsi que la promotion de l'industrie par le projet HelloFuture. La FEDIL s'est impliquée dans les discussions concernant TTIP et CETA en soulignant l'importance du libre-échange pour notre économie en général et plus particulièrement les atouts du projet d'accord commercial entre l'Union européenne et le Canada, constituant un modèle pour toute négociation future en matière de commerce international. Dans ce contexte, la FEDIL a pris part à un dîner-débat organisé par la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprise de Luxembourg au sujet du TTIP. Considérant que l'ouverture de l'économie européenne au monde ainsi que la conclusion d'accords de libre-échange et d'investissement doivent rester prioritaires dans l'agenda européen, la FEDIL a transmis sa position à plusieurs reprises au gouvernement luxembourgeois et soutenu les efforts de BusinessEurope en faveur de la signature du CETA. La FEDIL a positivement accueilli la grande concordance de vues sur ce dossier avec le gouvernement, soutenant la poursuite des négociations du TTIP et la conclusion du CETA, accord approuvé le 15 février 2017 par le Parlement européen. La FEDIL a également contribué aux débats relatifs à une éventuelle attribution du statut d'économie de marché à la Chine. Malgré les progrès réalisés par la Chine en matière de mise en œuvre de réformes libérales en vue de respecter les obligations du système de l'OMC, la FEDIL, en concordance avec les membres de BusinessEurope, a rappelé au gouvernement luxembourgeois que les 5 critères, permettant l'attribution du SEM, n'était pas respectés, et que l'octroi de ce statut à la Chine, mettrait en danger des pans entiers de l'industrie européenne. Le bureau de

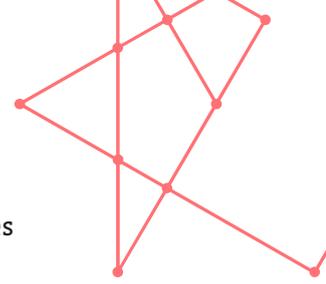


Bruxelles de la FEDIL a également assisté à un débat avec des députés européens luxembourgeois sur l'avenir de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise, secteur particulièrement concerné par une éventuelle attribution du SEM à la Chine. De plus, le bureau de Bruxelles de la FEDIL est intervenu lors d'une conférence de consultation organisée par la Commission européenne au sujet d'une éventuelle modification de la méthodologie utilisée pour établir l'existence d'un dumping dans les enquêtes en matière de défense commerciale concernant la Chine. Les inquiétudes formulées par les membres de la FEDIL ont été prises en compte par le gouvernement luxembourgeois, qui a notamment soutenu la proposition de la Commission visant à moderniser les instruments de défense commerciale de l'Union. La FEDIL s'est également engagée dans le dossier du géoblocage. Compte tenu des problèmes relatifs au droit applicable et au tribunal compétent en cas de litige identifiés dans la proposition de règlement de mai 2016, le bureau de Bruxelles de la FEDIL a élaboré une position en collaboration avec ses membres, en vue de modifier le contenu du règlement. Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a présenté son point de vue durant une interview à la radio « 100,7 » et au cours d'un exposé au « Midi du consommateur européen ». Le bureau de Bruxelles de la FEDIL a également pu aborder ce dossier à multiple reprises avec les députés européens, les équipes de BusinessEurope et la Représentation permanente du Luxembourg. Malgré que les doléances de nos membres aient été intégrées dans la position de BusinessEurope ainsi qu'au sein de celle défendue par le Luxembourg au Conseil de l'Union européenne, elles ne furent pas incluses dans l'orientation générale adoptée par le Conseil Compétitivité le 28 novembre 2016, orientation à laquelle le Luxembourg s'est opposé en s'abstenant du vote. Les efforts de la FEDIL ne s'arrêtent néanmoins pas à cette étape : il s'agira dans les prochaines semaines d'influer la suite des négociations, notamment au Parlement européen.

INITIATIVES GÉRÉES PAR LA FEDIL

'DIGITAL4INDUSTRY - PLATE-FORME POUR PROMOUVOIR LA DIGITALISATION DANS L'INDUSTRIE

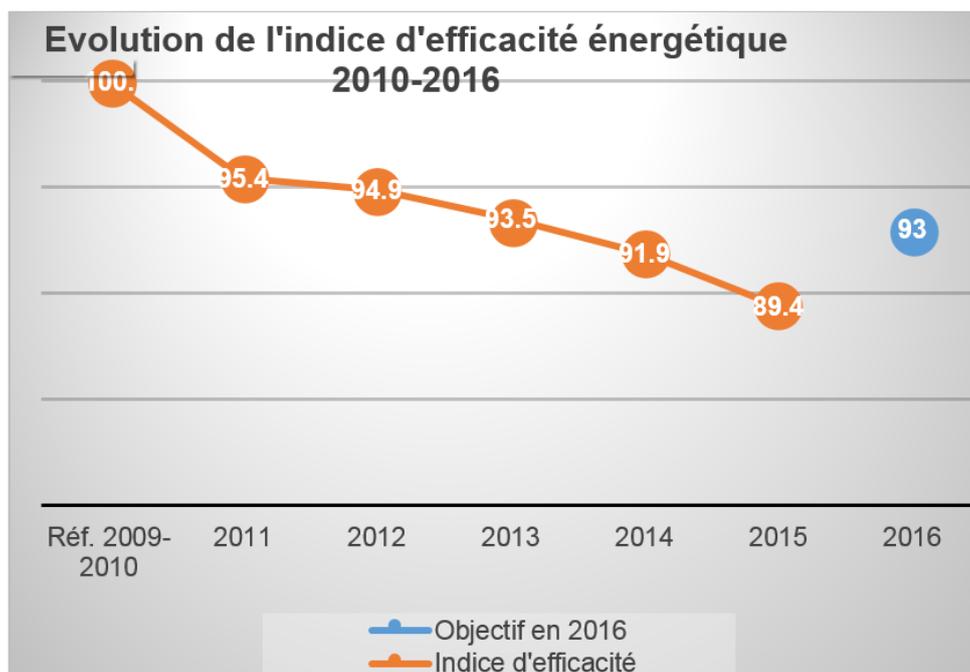
La digitalisation de l'industrie ou 'industrie 4.0' est en marche, et les entreprises se voient confrontées à de nombreux défis. Après la mécanisation, l'industrialisation et l'automatisation, cette nouvelle révolution industrielle a pour but de rendre les usines plus intelligentes en ayant recours aux objets connectés, imprimantes 3D, senseurs intelligents pour les machines et à l'exploitation des données issues du 'big data'. La nouvelle orientation engagée en Europe et dans le monde entier vers des chaînes de création de valeur numérisées et en réseau doit aussi être poursuivie dans l'industrie luxembourgeoise, aussi bien dans les processus existants que dans les nouveaux développements. Dans ce contexte, la FEDIL a lancé l'initiative 'Digital4Industry' pour mettre en place une plate-forme de promotion de la digitalisation dans l'industrie. Cette plate-forme va aborder les thématiques en relation avec la digitalisation dans l'industrie de manière coordonnée et a pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'aider les entreprises dans leur démarche de digitalisation. Dans un premier temps, la FEDIL a entamé une collaboration étroite avec Luxinnovation pour définir un concept avec des objectifs clairs pour la plate-forme : aborder de manière coordonnée le thème 'Industrie 4.0' et coordonner les diverses activités (visites, conférences, etc.) ; introduire et implanter la vision d'« Industrie 4.0 » et de concepts liés dans l'industrie luxembourgeoise ; sensibiliser et informer les entreprises sur les opportunités et les risques des technologies 'Industrie 4.0' ; identifier les besoins spécifiques

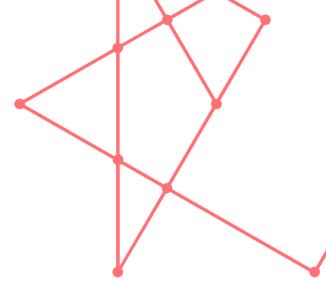


des entreprises industrielles locales et proposer des solutions (aides) pour faciliter l'implémentation des nouvelles technologies 'Industrie 4.0' ; initier des projets pilotes collaboratifs (PPP) pour démontrer la création de valeur par l'implémentation de technologies 'Industrie 4.0'. La FEDIL est cependant d'avis que d'autres partenaires devraient compléter la plate-forme afin de garantir son succès : ministère de l'Économie, Chambre de Commerce, Université du Luxembourg et LIST. Après la définition d'un concept pour la plate-forme, la FEDIL a mis en place un comité de pilotage, composé d'une vingtaine de représentants de ses entreprises membres, qui a pour mission de valider et d'accompagner les différentes démarches et actions de l'initiative. La première étape de l'initiative vise à sensibiliser et à informer les entreprises sur les thématiques et technologies en relation avec l'industrie 4.0. Dans ce contexte, la FEDIL avec son partenaire Luxinnovation a organisé, en octobre 2016, une conférence kick-off 'Digital4Industry' avec deux présentations principales sur l'avenir de la production dans des usines intelligentes et sur l'analyse des données 'big data'. Les participants à la conférence ont également eu l'occasion de découvrir différents projets de digitalisation et des bonnes pratiques d'entreprises luxembourgeoises. Après la conférence, la FEDIL a organisé un voyage d'études 'Industrie 4.0' en Allemagne où les participants ont eu la possibilité de visiter sur place deux exemples concrets de la transformation digitale de l'industrie et du futur de la fabrication : l'usine de Siemens à Amberg et le site de production de BMW à Regensburg. Au niveau européen, la FEDIL a participé à des réunions, conférences et groupes de travail de l'initiative européenne 'Digitising European Industry'.

ACCORD VOLONTAIRE « ÉNERGIE »

Dans le cadre de l'accord volontaire (2011-2016) entre le gouvernement luxembourgeois, myenergy et la FEDIL, relatif à l'amélioration de l'efficacité énergétique, la FEDIL et myenergy ont effectué leur enquête annuelle sur l'évolution de l'efficacité énergétique dans l'industrie pour l'année 2015. Il en ressort que l'efficacité énergétique affiche une progression de 10,6% par rapport à la moyenne de 2009-2010. A rappeler que cet indice reflète la moyenne des efforts accomplis par les quelque 60 entreprises adhérant à l'accord volontaire. L'amélioration de la performance ainsi illustrée dépasse aujourd'hui déjà la valeur cible fixée pour 2016, à savoir une amélioration de 7%.





Les entreprises qui adhèrent à l'accord volontaire se sont engagées à prendre les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de management énergétique et à contribuer annuellement au suivi de l'efficacité énergétique dans l'industrie.

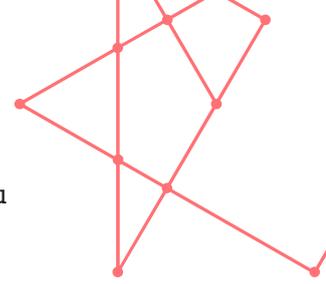
Le rapport sur l'enquête 2015 avec la vérification du respect des engagements en matière de management énergétique a été vérifié par myenergy avant d'être adressé aux ministères de l'Économie et de l'Environnement. La liste des adhérents à l'accord volontaire « énergie » a été arrêtée par la suite. Elle a été transmise à l'ILR et à l'Administration des douanes et accises dans le cadre de leurs régimes de redevances ou de taxation respectifs. La FEDIL et myenergy ont poursuivi l'organisation de séminaires thématiques sur l'efficacité énergétique en entreprise. Un événement a été consacré à la production d'énergie à partir de sources renouvelables dans les entreprises.

PORTAIL CONVENTIONS COLLECTIVES

Afin de permettre à ses membres d'accéder à des informations sur les résultats des négociations collectives, la FEDIL a mis en place un portail internet permettant aux entreprises membres, qui ont procédé au dépôt du texte de leur convention collective, de consulter les conventions collectives des autres membres ayant fait de même. Grâce au dépôt de leur convention collective, les entreprises participantes bénéficient d'un accès direct aux textes collectés. Cet accès peut se révéler extrêmement utile dans le cadre de négociations que ce soit simplement pour comparer des tendances générales ou pour se situer par rapport à d'autres entreprises, ou par rapport à des sujets de débat plus concrets.

HELLOFUTURE

Suite à une initiative du Haut Comité pour le soutien, le développement et la promotion de l'industrie (HC DI), quatre partenaires – le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, la FEDIL, la Chambre de Commerce et Luxinnovation – ont lancé le projet HelloFuture. HelloFuture vise à promouvoir les métiers de l'industrie et des technologies au Luxembourg auprès des élèves et étudiants. Après un lancement vers les entreprises et directeurs de lycées en février 2016, le projet ainsi que le site internet pour le grand public ont été lancés le 12 janvier 2017. Tous les niveaux d'études sont concernés, du DAP et technicien au bachelor, master, ou doctorat. Les élèves et étudiants se voient proposer des outils innovants et interactifs leur permettant d'orienter leur avenir professionnel vers le monde industriel de demain. Afin d'amener les élèves et étudiants à choisir un chemin professionnel vers l'industrie et les technologies, HelloFuture propose divers outils et activités. Élément phare du site web www.hellofuture.lu, la Bourse de stages est une plate-forme permettant aux élèves et étudiants de consulter les offres mises en ligne par toutes les entreprises de l'industrie luxembourgeoise à la recherche de stagiaires. Le site internet est également un outil pédagogique en soi, retraçant l'histoire de l'industrie luxembourgeoise, de ses secteurs et de leurs métiers mais proposant aussi des vidéos, témoignages, dépliants/brochures, etc. Le projet prévoit également un roadshow pour offrir la possibilité aux élèves du secondaire technique et classique de s'immerger dans l'univers de l'industrie. HelloFuture rendra visite à 20 lycées en 2017, ainsi qu'à 20 lycées en 2018. Les élèves pourront arpenter 4 espaces 'découverte' regorgeant d'outils interactifs, en présence de représentants de la FEDIL et de certains de ses membres, qui les épauleront, les guideront et les conseilleront. Pour relayer la démarche auprès des élèves, des kits pédagogiques seront distribués aux enseignants et aux membres du SPOS. Ils pourront ainsi traiter les différents sujets de l'industrie luxembourgeoise en classe avec leurs élèves, de manière plus détaillée ou plus ciblée selon leurs envies et celles des élèves. Enfin, ce projet s'appuie sur une



campagne médiatique tant à la radio que dans les médias sociaux ou encore au cinéma.

ASSOCIATIONS SECTORIELLES

FEDIL-BOIS

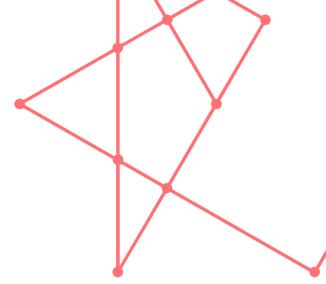
Durant l'année 2016, le groupement des industries de transformation du bois et des travaux forestiers, FEDIL-Bois, a intensifié ses efforts de promotion du secteur du bois vis-à-vis des interlocuteurs politiques. L'association a pris position par rapport aux propositions gouvernementales en vue de l'élaboration d'un nouveau code forestier. Des échanges de vues ont été organisés avec les principaux partis politiques, ce qui a permis de contribuer constructivement à un débat d'orientation parlementaire sur les forêts. Le positionnement de FEDIL-Bois par rapport au futur code forestier a été précédé d'un exercice de concertation avec le groupement des sylviculteurs qui représente les propriétaires privés de forêts. Durant la deuxième moitié de l'année, FEDIL-Bois s'est également penché sur les grandes orientations du récent projet de loi relatif à la protection de la nature. À l'image de son message relatif au code forestier, l'association sectorielle du bois a souligné l'importance de garder un bon équilibre entre les différentes fonctions des forêts dans l'objectif d'assurer le développement et l'exploitation des ressources locales pour l'industrie du bois en ligne avec les objectifs de politique climatique prônant le stockage du CO₂. Ces points ont pu être abordés dans le cadre d'une rencontre avec le rapporteur du projet de loi relatif à la protection de la nature. En dehors des sujets susmentionnés, les échanges de FEDIL-Bois avec l'administration de la nature ont porté sur les ventes publiques de bois et sur le projet de mise en place d'un cluster bois. Ce projet a pu être concrétisé fin 2016. Le cluster bois sera géré par Luxinnovation. FEDIL-Bois y voit une opportunité intéressante pour mieux valoriser le secteur du travail du bois sur toute la chaîne de valeur.

GROUPEMENT PÉTROLIER LUXEMBOURGEOIS (GPL)

Sur toile de fonds d'un marché pétrolier en régression, le Groupement Pétrolier Luxembourgeois a participé au débat sur l'avenir du secteur pétrolier au Luxembourg et a mené avec plusieurs ministères un dialogue sur la fiscalité et d'autres charges pesant directement ou indirectement sur le prix des carburants au Luxembourg. Le GPL est aussi intervenu dans le débat sur l'impact de la vente de carburants au Luxembourg, débat suscité suite à la publication de l'étude du MDDI à ce sujet réalisée par le Dr. Ewringmann. Par ailleurs, le Groupement Pétrolier a fourni les éléments nécessaires permettant au ministère de l'Économie de définir la nouvelle obligation de mise en œuvre de biocarburants dans le triple objectif de contribuer au déploiement des énergies renouvelables en ligne avec l'objectif national, de promouvoir les biocarburants avancés et respecter les normes techniques des carburants. Le GPL a apporté sa contribution au changement du code pénal qui supprime le traitement spécial qui y était réservé à la grivèlerie d'essence, afin que celle-ci soit considérée au même titre que tout autre acte de vol de marchandises. Finalement, le site internet du GPL informe sur les statistiques du marché pétrolier au Luxembourg et sur l'évolution des prix maxima des carburants. www.petrol.lu

GROUPEMENT DES BATELIERS RHÉNANS

La directive 2014/112/UE du Conseil du 19 décembre 2014 portant application de



l'accord européen concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail dans le secteur de la navigation intérieure a été analysée dans le cadre d'un groupe de travail restreint. Des négociations ont été entamées avec les représentants syndicaux en vue de la conclusion d'un accord interprofessionnel visant à transposer ladite directive en droit interne.

FEDIL SHIPPING

L'année 2016 a été tournée vers les négociations collectives visant à doter le secteur du catering respectivement de la restauration collective, d'une convention collective. Certaines réunions se sont déroulées dans des groupes de travail restreints, d'autres en présence des représentants syndicaux et des délégations du personnel des différentes entreprises membres. Les discussions ont abouti à la présentation d'un texte qui sera – selon toutes prévisions – validé par les syndicats début 2017. Cela représenterait une avancée pour le secteur dans la mesure où tous les acteurs seraient soumis à des prescriptions minimales pour leurs salariés.

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES LUXEMBOURGEOISES (FIAL)

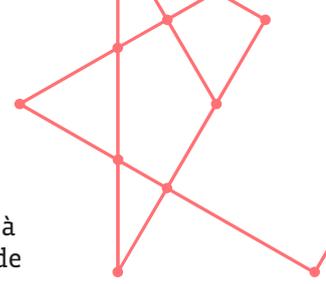
Les entreprises du secteur de l'agro-alimentaire se sont réunies en 2016 pour discuter des évolutions du marché. Elles ont été confrontées à de fortes pressions tenant, entre autres, aux conséquences du mauvais temps et des pluies extrêmes, aux maladies affectant les plantes et la qualité des récoltes, aux effets de l'augmentation des taux de TVA sur les boissons alcoolisées et à l'expansion des magasins du type « Discounters ».

EUROCLOUD LUXEMBOURG

L'association EuroCloud Luxembourg a été partenaire de la conférence « Data Protection & Privacy » organisée par CREO Business Information & Seminars le 23 février 2016 sur les enjeux et impacts des dernières évolutions en matière de protection des données et de la vie privée. Par ailleurs, EuroCloud Luxembourg a organisé le 24 février 2016, en partenariat avec le « Haut-Commissariat à la protection nationale » (H.C.P.N.), la conférence « Cyber Europe 2016 : Luxembourg participation » afin d'encourager les entreprises luxembourgeoises à participer aux exercices de simulation d'attaques de cybersécurité organisés par l'Agence européenne de la sécurité des réseaux et de l'information (E.N.I.S.A.). EuroCloud Luxembourg a également organisé la 6^e édition des « EuroCloud Luxembourg Awards » qui ont été décernés le 28 avril lors du Gala Golden-i. Deux lauréats nationaux ont eu l'opportunité de représenter le Luxembourg lors de la compétition européenne à Bucarest le 5 octobre 2016 à l'occasion du congrès annuel d'EuroCloud Europe. En outre, EuroCloud Luxembourg a contribué à la rédaction de la note de recommandation au gouvernement présentée par ICTLuxembourg et a assisté à la réunion annuelle. Finalement, EuroCloud Luxembourg a contribué aux travaux de l'association Finance & Technology Luxembourg conjointement avec FEDIL-ICT relatifs à l'article 41 du projet de loi N° 7024. www.eurocloud.lu

FEDIL-ICT

Après une analyse de fond des propositions de la Commission européenne par la FEDIL dans le cadre du marché unique numérique, divers groupes de travail ont été mis en place par FEDIL-ICT et le bureau de Bruxelles afin de rédiger des positions représentatives des intérêts du secteur ICT, qui seront par la suite défendus auprès des autorités compétentes. Ainsi, des positions ont été rédigées suite aux propositions de la Commission européenne concernant certains aspects des contrats de fourniture de contenu numériques et des contrats de ventes en ligne et de toute autre vente à distance de biens, et

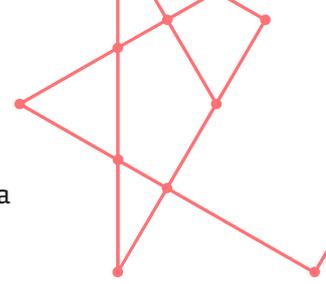


concernant la livraison transfrontalière de colis ainsi qu'une position sur la perspective luxembourgeoise en matière de développement futur des réseaux à très haut débit. De plus, FEDIL-ICT a répondu à la consultation sur la révision de la directive ePrivacy de 2002 portant sur la protection de la vie privée et la sécurité des communications électroniques. Lors de l'ICTSpring Europe 2016, FEDIL-ICT et EY Luxembourg ont présenté la méthodologie ainsi que les premiers résultats de la seconde étude conjointe sur la cyber sécurité, dont l'objectif est de donner une panoplie de règles d'hygiène pour les fournisseurs de services essentiels au Luxembourg. Les résultats finaux de cette étude seront présentés lors d'une conférence y dédiée début 2017. La FEDIL et FEDIL-ICT ont également organisé le voyage d'étude annuel à New York et à Boston du 23 au 27 mai 2016. Axé notamment autour des thèmes du 'Big Data', de la 'blockchain' & de la cyber sécurité, la délégation a eu l'occasion de rencontrer entre autres les acteurs suivants : IBM, Brown Brothers Harriman, IntellectEU, ConsenSys, Accenture, ainsi que le MIT Media Lab et le Cambridge Innovation Center. Par ailleurs, FEDIL-ICT a activement contribué à la rédaction de la note ICTLuxembourg au gouvernement et a assisté à la réunion annuelle. FEDIL-ICT a continué à supporter les travaux réalisés dans le cadre de la stratégie nationale "Digital Lëtzebuerg" et a notamment participé à la cinquième réunion de la cellule "Infrastructures" qui s'est tenue le 16 septembre 2016 sur les sujets suivants : 5G, Internet of Things, Blockchain, High Performance Computing et les réseaux à très haut débit. Par ailleurs, FEDIL-ICT a accueilli le 24 octobre 2016 le 10ème 'Cybersecurity Breakfast' en partenariat avec SECURITYMADEIN.LU. Des experts de l'Organisation européenne pour la cyber sécurité (ECSSO), SECURITYMADEIN.LU, SnT et Luxinnovation ont expliqué comment les entreprises peuvent tirer pleinement parti du partenariat public-privé (cPPP) de la cyber sécurité annoncé par la Commission Européenne le 5 juillet 2016. Finalement, FEDIL-ICT a contribué aux travaux de l'association Finance & Technology Luxembourg conjointement avec EuroCloud Luxembourg relatifs à l'article 41 du projet de loi N° 7024.

FINANCE & TECHNOLOGY LUXEMBOURG (FTL)

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 16 mars, il a été décidé que l'association des PSF de Support s'ouvre aux sociétés FinTech du Luxembourg. En alignement avec la nouvelle approche et face à l'émergence de la FinTech au Luxembourg, l'association des PSF de Support (APSF) a changé de dénomination et est devenue désormais Finance & Technology Luxembourg (a.s.b.l.). La mission de l'association s'étend désormais aux sociétés FinTech du Luxembourg. Dans la continuité des activités de 2015, FTL a poursuivi les discussions avec la Commission de Surveillance du Secteur Financier (C.S.S.F.) pour insister sur la nécessité d'évolution du cadre réglementaire des PSF de Support. Les recommandations ont à nouveau été portées à l'attention de la C.S.S.F.. En outre, Finance & Technology Luxembourg a tenu sa 6e conférence annuelle le 29 novembre en présence du ministre des Finances qui a eu cette année pour principal sujet le futur du secteur financier au Luxembourg. Finalement, suite au dépôt du projet de loi N° 7024 en juillet 2016, FTL a rencontré à plusieurs reprises le ministre des Finances et ses représentants afin de discuter de la modification de l'article 41 de la loi bancaire du 5 avril 1993 et de trouver un compromis sur les conditions d'externalisation à l'étranger pour les institutions financières implantées au Luxembourg. Par ailleurs, FTL a organisé conjointement avec FEDIL-ICT et Eurocloud, une séance d'information le 9 décembre 2016 sur l'état du dossier et la progression du processus législatif. De plus, lors de réunions du « Think Tank » organisées de manière hebdomadaire, FTL a mené des réflexions sur le futur positionnement des acteurs PSF de Support luxembourgeois. www.financeandtechnology.lu

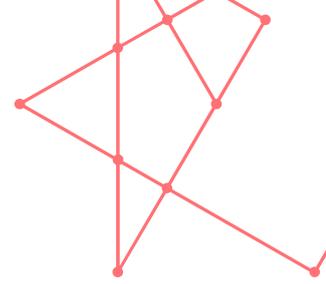
FEDIL EMPLOYMENT SERVICES



L'association représentative des entreprises du secteur du travail intérimaire a continué à plaider pour une modernisation de la législation relative au travail intérimaire particulièrement rigide au Luxembourg. Afin de permettre à une partie des salariés intérimaires de bénéficier d'une situation plus stable en matière contractuelle, FEDIL Employment Services (FES) a élaboré un concept d'un « CDI intérimaire » qu'elle a présenté au ministre de tutelle et communiqué aux partenaires sociaux. FES continuera à défendre ce projet qui donne des garanties importantes aux salariés concernés et qui leur procure des avantages importants par rapport aux salariés mis à disposition dans le cadre d'une sous-traitance. FES a également soutenu ses membres dans leurs projets de la dématérialisation de leurs contrats et des documents sociaux. Ainsi, elle a mis à disposition de ses membres un avis juridique en vue de la conclusion et de la transmission de documents par voie électronique. En outre, elle leur a mis à disposition des modèles de conventions de communication nécessaires à la communication et à l'échange d'informations par courrier électronique. Les entreprises de travail intérimaire étant des acteurs incontournables sur le marché de l'emploi, les efforts du secteur du travail intérimaire dans le cadre de la mise au travail de demandeurs d'emploi résidents ont continué conformément à la convention cadre conclue entre FES et l'Agence pour le développement de l'emploi en octobre 2015. Au vu de la grande rotation au niveau du personnel occupé par les entreprises de travail intérimaire et le nombre insuffisant de rendez-vous disponibles afin de pouvoir réaliser les examens médicaux prévus en matière de sécurité et de santé au travail, FES a négocié avec le Service de Santé au travail de l'Industrie (STI), la possibilité d'obtenir des rendez-vous complémentaires leur permettant de soumettre davantage de salariés à des examens prévus par la législation relative à la santé au travail. Le secteur du travail intérimaire présente un taux d'accidents élevé. Les entreprises de travail intérimaire œuvrent depuis des années afin de réduire le nombre des accidents. Outre une sensibilisation accrue de ses membres, FES a fait élaborer un projet de formation par le Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim (FSI) qui s'insère dans la charte « Vision zéro » en vue de promouvoir la sécurité et la santé au travail pour prévenir et éviter des accidents. Le FSI dans sa sixième année d'activité a continué à soutenir les efforts de formation des entreprises de travail intérimaire et a continué à développer son offre de formation essentiellement basée sur la sécurité, l'un des trois piliers du FSI à côté de l'employabilité et du professionnalisme. www.fes.lu www.fsi.lu

FEDIL SECURITY SERVICES

En 2016, les membres de FEDIL Security Services (FSS) ont de nouveau dû faire face à une concurrence déloyale provenant d'entreprises irrespectueuses du cadre légal relatif à la sécurité privée au Luxembourg. Une partie de ces problèmes vient du flou existant relatif à la ligne de séparation entre les activités dites « événementielles » et les activités de gardiennage dont se prévalent nombre de prestataires ne disposant pas des autorisations prévues par la législation couvrant le secteur de la sécurité privée pour contourner la loi relative aux activités de gardiennage et de surveillance. FSS est intervenu auprès du ministre de la Justice afin de clarifier la réglementation en la matière, ainsi qu'en vue de mettre en place un système de contrôle efficace accompagné par un système de sanctions combiné à une coresponsabilité pour les prestataires non agréés et les clients leur confiant des services de sécurité privée. En outre, FSS a relevé que le climat géopolitique actuel nécessite des améliorations au niveau du screening du personnel. Un système de communication en ce sens doit être développé avec les instances chargées de la protection nationale afin de garantir un screening de fond du personnel lors de l'attribution, respectivement du renouvellement, des agréments personnels des agents. Les activités internes de FSS se sont concentrées sur la mise en œuvre de l'accord collectif du 24 février 2015 et plus particulièrement du concept



formation sur base d'un organisme de formation sectoriel.

FEDIL METAL

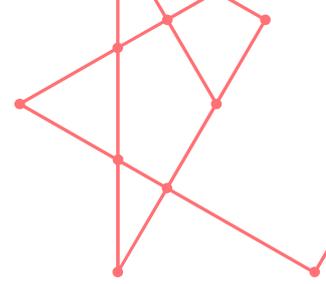
La pénurie de main-d'œuvre présentant des compétences techniques préoccupe le secteur de la transformation des métaux depuis longue date. FEDIL Metal a dans ce contexte salué l'initiative prise par la FEDIL, en collaboration avec certains partenaires institutionnels, de promouvoir les métiers de l'industrie à l'aide de la campagne « HelloFuture, your job in industry ». La réunion des membres s'est déroulée en date du 7 décembre 2016 dans les locaux de l'entreprise Tractel Secalt à Foetz. A cette occasion, les membres ont pu faire le point sur les sujets d'actualité intéressant plus particulièrement les entreprises du secteur de la transformation des métaux. La section « Steelconstruction » de FEDIL Metal a continué ses efforts de promotion de la construction métallique au Luxembourg. Elle a organisé en date du 27 avril 2016 dans le cadre du House of Training une formation sur les « calculs de concept incendie basées sur les Eurocodes ». En outre, elle a décidé une collaboration plus étroite avec la Fédération des Entreprises des Métiers du Métal (FEMM) sur les sujets communs, ainsi que l'associer plus étroitement à l'organisation de l'édition 2017 de la Journée Construction Acier. A côté de son action sur le plan national, FEDIL Metal participe, au niveau européen, aux travaux de l'Organisme de liaison des industries métalliques européennes (ORGALIME). Par ailleurs, plusieurs branches de l'industrie luxembourgeoise de la transformation des métaux sont affiliées, par l'intermédiaire de FEDIL Metal, à des organisations sectorielles européennes.

FEDERATION RECRUITMENT SEARCH AND SELECTION

La Federation Recruitment, Search and Selection (FR2S) est une association sectorielle, créée le 4 février 2016 dans le cadre de la FEDIL, qui permet aux professionnels du recrutement de se rencontrer, de s'échanger et de partager leurs préoccupations afin d'apporter des solutions adaptées et concrètes, ainsi que de travailler ensemble en vue de promouvoir leur profession. Au cours de sa première année d'existence, l'association a élaboré un code de déontologie qui a été signé individuellement par tous ses membres. Les projets futurs sont notamment la création d'un label de qualité pour les entreprises établies dans le domaine du recrutement permettant aux clients, candidats et entreprises, d'identifier les entreprises garantissant des valeurs éthiques et un haut niveau de qualité de leurs services. En outre, il est prévu de développer la collaboration du secteur avec l'Agence pour le développement de l'emploi et de formaliser cette coopération par une convention de collaboration. www.fr2s.lu

GROUPEMENT DES ENTREPRENEURS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics est la fédération représentative des entreprises luxembourgeoises de la construction. À côté du suivi et de la défense réguliers, tant sur le plan national qu'international, des intérêts communs professionnels, économiques et sociaux de ses membres et des professions dont ils ressortent, le Groupement des entrepreneurs traite toute une série de dossiers sectoriels tels que la problématique des décharges pour déchets inertes, la formation continue dans le secteur de la construction, la renégociation avec les partenaires sociaux du contrat collectif pour le bâtiment, l'amélioration de performances énergétiques et écologiques des bâtiments. Le Groupement des entrepreneurs a contribué à la révision des clauses contractuelles au sein du CRTI-B et à l'établissement d'un système adéquat permettant la révision des hausses des prix dans le cadre des marchés publics. Le Groupement des entrepreneurs a aussi plaidé pour l'adoption d'un plan d'action contre le dumping social dans la construction et la fraude liée au détachement des travailleurs.

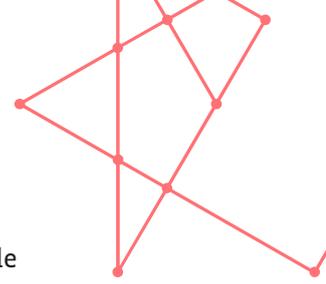


GLAE – GROUPEMENT LUXEMBOURGEOIS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

Le Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE) a été constitué suite à l'adhésion du Luxembourg à la Convention de l'Agence spatiale européenne (ESA). Les entreprises membres du GLAE sont présentes dans toute la chaîne de valeur du secteur satellitaire à travers le segment spatial, le segment sol et les services. Le GLAE permet aux entreprises luxembourgeoises de créer des synergies tant aux niveaux national et européen que dans les secteurs privé et public. En 2016, le GLAE a poursuivi son soutien au développement du secteur spatial et a entretenu d'excellentes relations avec le gouvernement. Le dialogue constructif entre la délégation nationale auprès de l'ESA et l'industrie luxembourgeoise, représentée par le GLAE depuis 2005, a permis d'élaborer et d'évaluer ensemble les perspectives qu'offre le secteur de l'espace pour notre pays. Dans le contexte de la conférence ministérielle de l'ESA en décembre 2016, le GLAE a rédigé une note avec ses recommandations au gouvernement. Le GLAE a également continué sa bonne collaboration avec le Luxembourg Space Cluster qui soutient activement les différents acteurs dans le domaine des technologies spatiales au Luxembourg. Afin de sensibiliser les jeunes au secteur de l'espace et aux nombreuses possibilités de carrières technologiques qui s'offrent à eux, le GLAE a soutenu la promotion de l'excellence parmi les jeunes à travers le programme Young Graduate Trainees de l'ESA. La présence à la Toulouse Space Show, organisé conjointement par le ministère de l'Économie, le Space Cluster et le GLAE, a permis de rendre visible aux professionnels les produits et services offerts par les acteurs privés et publics de l'espace. En ce qui concerne la sensibilisation du grand public aux activités du secteur de l'espace, le GLAE a soutenu l'ESA Citizens' Debate on Space for Europe en septembre 2016 et le concours 'Act in Space' organisé par le CNES (Centre national d'études spatiales), l'ESA (Agence spatiale européenne), et l'ESA BIC Sud France autour des sciences, du spatial et du transfert de technologie en Europe. Fin 2016, le GLAE a organisé une entrevue avec Rusty Schweickart, ancien Appollo 9 astronaute et co-fondateur de la fondation B612 vouée à la protection de la Terre contre les frappes d'astéroïdes. www.glae.lu

ILEA – INDUSTRIE LUXEMBOURGEOISE DES ÉQUIPEMENTIERS DE L'AUTOMOBILE

L'ILEA regroupe les entreprises luxembourgeoises qui fournissent des produits et des services pour le secteur de la construction automobile. Au niveau européen, l'ILEA est membre de l'association européenne CLEPA (European Association of Automotive Suppliers) et entretient de bons contacts avec les associations des équipementiers de l'automobile des pays avoisinants. En tant que membre du Luxembourg Automotive Components Cluster (LAC), l'ILEA accompagne étroitement les activités du LAC qui sont regroupées sous cinq piliers: Automotive Campus ; Référencement et création de compétences ; Excellence opérationnelle ; Formation, éducation et recrutement ; Développement à l'international et visibilité accrue du Luxembourg comme centre d'excellence automobile reconnu. En 2016, les réunions et visites organisées par l'ILEA ont eu lieu chez FANUC, LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology), Luxinnovation et Goodyear. Afin de sensibiliser les jeunes étudiants aux métiers de l'automobile, l'ILEA a participé au salon « Etudes et Carrières » organisé par l'Institut français du Luxembourg. En ce qui concerne la promotion du secteur des équipementiers de l'automobile luxembourgeois, l'ILEA a participé à une mission économique à Brême et à la visite de travail du Vice-Premier ministre en République tchèque. Au niveau européen, l'ILEA a participé aux réunions des directeurs des associations nationales CLEPA et aux nombreux groupes de travail thématiques. Les principaux sujets à l'ordre du jour 2016 ont été : contrôle des émissions en conditions de conduite réelles (RDE) ; connectivité et conduite automatisée ;



TTIP ; Brexit et son impact sur le secteur des équipementiers de l'automobile ; 'GEAR 2030 – High Level Group on Automotive Industry' lancé par la Commission européenne. Ensemble avec les associations des équipementiers de l'automobile de la Grande Région, l'ILEA a participé à l'Automotive Day 2016 'mobilité du futur' organisé par la 'Fahrzeug-Initiative Rheinland-Pfalz et le cluster autoregion à Kaiserslautern. www.ilea.lu

GROUPEMENT DES FABRICANTS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

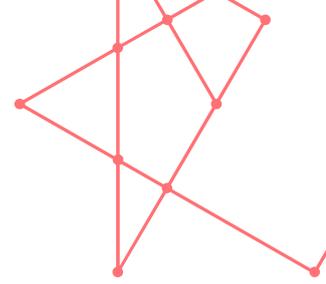
Le Groupement des fabricants de matériaux de construction (GFMC) regroupe les entreprises productrices de ciment, de béton et produits en béton, de pierres naturelles, de verre, de peintures, de métal et de matériaux composites qui sont utilisés dans le secteur de la construction. Après la mise en place du Conseil national pour la construction durable (CNCD) mi-2014, 4 groupes de travail ont traité les thématiques suivantes : 1. Observatoire de la Construction Durable ; 2. Formation, Compétences et Qualification ; 3. Législation, Règlementation, Normalisation, Clauses techniques, Certifications, Commandes publiques géré par le MECE, et LuxReal ; 4. Promotion et Export. Concernant le projet de certification LENOZ, Lëtzebuerger Nohaltegkeets-Zertifizierung fir Wunnebaier, lancé par le ministère du Logement, le GFMC a formulé un certain nombre d'observations sur la méthode de certification. En ce qui concerne la performance énergétique des bâtiments, le GFMC a participé au workshop concernant l'élaboration d'une stratégie nationale de rénovation énergétique des bâtiments en vertu de l'article 4 de la directive 2012/27/UE du 25 octobre 2012 relative à l'efficacité énergétique. Le GFMC a été partenaire de la cinquième édition des « myenergy Days », le salon national dédié à la rénovation énergétique ayant eu lieu en mars 2015.

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE VINS MOUSSEUX ET CRÉMANTS LUXEMBOURGEOIS

Les sujets phares ayant préoccupé le Groupement des producteurs de vins mousseux et crémants luxembourgeois au cours de l'exercice 2016 ont été les effets des conditions météorologiques défavorables au courant de l'été 2016, le développement des ventes sur le marché national et l'attractivité des vins et crémants luxembourgeois sur le marché international. Le groupement a dû constater que les producteurs luxembourgeois continuent à subir un désavantage concurrentiel dû au prix de revient élevé de leurs produits de sorte que la pérennisation de leur présence les marchés traditionnels et la pénétration de nouveaux marchés ne peut se faire que par des produits de haute qualité. Dans cette optique le groupement conclut que le meilleur positionnement des produits luxembourgeois doit se faire par une amélioration de leur image basée sur la qualité alors que les producteurs luxembourgeois ne peuvent guère concourir sur les prix.

FLEA – FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DES ENTREPRISES D'ASSAINISSEMENT

La Fédération luxembourgeoise des entreprises d'assainissement (FLEA) regroupe les principaux collecteurs agréés privés de déchets et des entreprises actives dans la gestion et le traitement de tous types de déchets. Un sujet qui a continué de préoccuper les membres de la FLEA en 2016 est celui de la problématique de la définition des déchets ménagers et assimilés et de la prérogative des communes en matière de collecte des déchets autres que les déchets ménagers et assimilés sur leur territoire. Ainsi, certaines communes se sont octroyées une exclusivité illégale sur la collecte de ces déchets en soumettant soit à autorisation toute intervention des acteurs privés, soit en prévoyant des seuils excessivement élevés leur réservant une part de marché bien plus importante que celle qui ne devrait leur revenir en vertu de la loi.



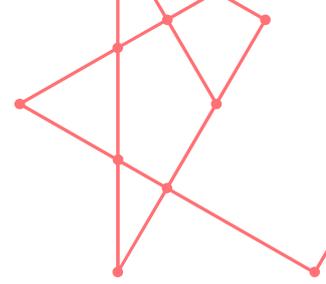
Pour les entreprises regroupées dans la FLEA, les conséquences en sont importantes, alors que la part de marché des déchets concernés (résiduels, papier/cartons, verres, plastiques) est très élevée. Dans ce contexte, la FLEA a entrepris de nombreuses démarches auprès des ministères et administrations pour trouver une solution acceptable. Fin 2016, force est de constater que le problème persiste et que la FLEA va continuer ses démarches pour assurer la concurrence libre entre acteurs privés et publics. Sur le plan européen, la FLEA est affiliée à la fédération professionnelle européenne qui représente les activités de la collecte et du traitement des déchets (FEAD) et qui regroupe quelque 3.000 entreprises privées de gestion de déchets à travers l'Europe. www.flea.lu

LE SECTEUR SIDÉRURGIQUE

En 2016, la lisibilité du marché de l'acier s'est avérée délicate. En conséquence, la capacité à anticiper son évolution a constitué un exercice tout aussi complexe. Confrontés à un environnement économique et réglementaire changeant et flou, les producteurs d'acier ont dû faire preuve d'agilité pour y évoluer dans une relative sérénité. Plusieurs facteurs ont concouru à cette situation :

- La volatilité des prix des produits finis d'abord, sur un marché qui a continué, comme en 2015, d'être lourdement impacté par les exportations d'acier chinois à prix cassés, particulièrement en Europe ;
- La versatilité des clients ensuite qui ont planifié leurs commandes en fonction de l'évolution attendue des prix de la ferraille et des produits finis ;
- Enfin, l'insuffisance des mesures anti-dumping issues de la réglementation européenne sur les exportations chinoises et russes, les contours imprécis du nouveau mode de calcul des moyens de défense commerciale à mettre en œuvre à l'avenir et les conditions de fonctionnement à venir du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre.

Les chiffres de production annuels révèlent une certaine stabilité au niveau mondial : 1 629 millions de tonnes en 2016, soit une légère progression de 0.8% par rapport à l'année précédente. Cependant, cette stabilité est en trompe-l'œil. Elle cache en réalité des évolutions contrastées, avec un recul de la production en Europe, aux Etats-Unis et en Afrique, une progression pour l'Asie, la CEI, le Moyen Orient et l'Océanie. La Chine, qui a exporté en 2016 plus de 100 millions de tonnes, soit l'équivalent de 65% de la consommation apparente d'acier en Europe sur cette année, représente toujours 50% environ de cette production mondiale, réalisée grâce à ses capacités de production phénoménales : 1,1 milliards de tonnes de capacités de production en 2016, quand elles se situaient à seulement 150 millions de tonnes au début de ce millénaire. Pour rappel, 150 millions de tonnes, c'est ce que la Chine s'est engagé à supprimer en termes de capacités de production pour réduire son impact sur le marché de l'acier. Un premier pas, espèrent les producteurs occidentaux, vers des conditions de concurrence assainies. La question de l'utilisation des capacités de production est en soi un sujet d'attention. En décembre 2016, les installations sidérurgiques mondiales tournaient à environ 70% de leur capacité. Un niveau qui reste insuffisant lorsque l'on sait que le point mort d'une installation sidérurgique se situe en moyenne au-dessus de 80%. Au Luxembourg, les usines sidérurgiques ont présenté un niveau de charge satisfaisant. Même si la volatilité des marchés s'est faite aussi sentir, notamment sur les prix de la ferraille, matière première des fours électriques desquels sortent plus de 2 millions de tonnes d'acier brut par an, la performance réalisée en 2016 a été satisfaisante. Grâce à une stratégie de produits de niche à forte valeur ajoutée (poutrelles de grandes dimensions offrant des propriétés de résistance élevées,



palplanches de très grandes dimensions, aciers plats pour l'automobile, fils pour l'agriculture, fibres de renforcement pour le béton), un effort soutenu en matière d'innovation, des investissements ciblés pour garantir une haute qualité des produits et une mobilisation des équipes, la sidérurgie luxembourgeoise est parvenue à tirer son épingle du jeu. Au-delà des signaux positifs observés en Europe sur les dernières semaines de 2016 (légère remontée des prix, volonté affichée de l'Union européenne de défendre l'acier européen), les premiers mois de 2017 seront cruciaux pour confirmer la sensible amélioration de l'industrie sidérurgique européenne confrontée à des risques réglementaires majeurs.

Sources:

World Steel

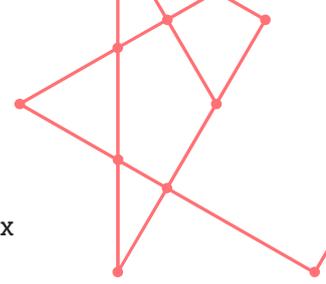
association: <http://www.worldsteel.org/media-centre/Press-releases/2017/World-crude-steel-output-increases-by-0.8-in-2016.html>

Eurofer: <http://www.eurofer.org/News%26Events/Press%20releases/Press%20Release%20EU%20steel%20market%20.fhtml>

ORGANISATIONS DANS LESQUELLES LA FEDIL EST REPRÉSENTÉE

BUSINESSEUROPE

En 2016, les travaux des 7 comités politiques et des soixante groupes de travail de BusinessEurope se sont focalisés sur le suivi des dossiers européens relatifs aux domaines du marché intérieur, de l'environnemental, du social et des relations internationales. Tout au long de l'année sous revue, l'équipe de la FEDIL a participé activement et régulièrement à un total d'une centaine de réunions organisées par BusinessEurope. Le comité politique « Marché intérieur et protection des consommateurs » a travaillé tout au long de l'année sur les différentes actions annoncées le 28 octobre 2015 dans la stratégie pour un marché intérieur des biens et services, telles que la carte électronique de services, l'outil de collecte d'informations sur le marché unique, le portail numérique unique ainsi que la proposition de règlement en vue de contrer le géoblocage. Dans le domaine numérique, la « digital taskforce » a participé au suivi de la stratégie de la Commission sur la digitalisation de l'industrie, publiée en avril 2016, tout en finalisant son document de travail sur l'économie des données. Suite à l'adoption du règlement général sur la protection des données en 2015, le travail de la taskforce se concentre désormais sur une application équilibrée et cohérente de la réglementation au sein de l'Union européenne. Au cours de toute l'année, BusinessEurope s'est également engagé en faveur de la conclusion des négociations sur les flux de données transatlantiques avec les États-Unis et l'adoption du Privacy Shield, entré en vigueur le 1er août 2016. En ce qui concerne le commerce électronique, la taskforce a également suivi les développements sur le paquet e-commerce. Les travaux du comité affaires juridiques, au sein duquel la FEDIL occupe le poste de la vice-présidence, se sont focalisés sur les questions relatives au brevet unitaire, aux secrets d'affaires, aux aides d'Etat ainsi qu'aux initiatives relatives au droit des sociétés, notamment la directive sur les droits des actionnaires. De plus, en collaboration avec d'autres groupes de travail, le comité a suivi les dossiers concernant la portabilité transfrontalière des services de contenu en ligne, les contrats de ventes en ligne, les droits d'auteur, la digitalisation du droit des sociétés et de la gouvernance d'entreprise ainsi que la politique de concurrence, et notamment l'enquête sectorielle sur le commerce électronique. Au cours de l'année 2016, le comité affaires sociales s'est attaché à contribuer à la consultation initiée par la Commission



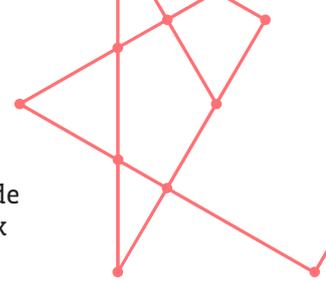
européenne, relative à la mise en place d'un socle européen. Dans le cadre du dialogue social européen, BusinessEurope a participé au deux sommets sociaux tripartite de mars et d'octobre 2016 et a également suivi les étapes clés du semestre européen, à savoir les rapports et les recommandations spécifiques par pays. Les travaux du comité affaires sociales se sont également penchés sur le projet de révision des règles relatives au détachement des travailleurs publié le 8 mars 2016 par la Commission européenne, sur la nouvelle stratégie pour les compétences en Europe, comprenant dix actions visant à ce que chacun acquière, dès le plus jeune âge, un large éventail de compétences, et plus particulièrement des compétences numériques, ainsi que sur la révision des règles relatives à la coordination des systèmes de sécurité sociale. Tout au long de l'année 2016, le comité affaires industrielles a suivi l'évolution de la révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE et s'est engagé en faveur de l'inclusion du principe d'innovation au sein de travaux de la Commission européenne. De plus, il a concentré ses travaux sur la révision de la directive sur les énergies renouvelables, le paquet économie circulaire ainsi que le paquet visant la transition de l'UE vers les énergies propres.

CLUSTER FOR LOGISTICS LUXEMBOURG

Le Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l., créé en 2009 par sept acteurs institutionnels, dont la FEDIL, compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres. L'objectif de l'association est de réunir tous les acteurs intéressés, à savoir les entreprises logistiques et industrielles, les centres de recherche publics, les fédérations d'entreprises, les consultants et les acteurs publics, afin de supporter les efforts visant à promouvoir le Luxembourg comme plateforme internationale en matière de logistique et de développer des services à haute valeur ajoutée en logistique et des nouveaux emplois. Logé au sein de la Chambre de Commerce, le Cluster est très proche des entreprises et des associations affiliés. Le Cluster compte de plus en plus de membres du secteur de l'industrie qui peuvent agir ensemble pour définir leurs besoins et services en matières de logistique et d'infrastructure, raison pour laquelle la FEDIL soutient le Cluster. Le Cluster for Logistics est présidé par M. Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, et géré par le Senior Cluster Manager, M. Malik Zeniti. Au niveau des événements majeurs, le Cluster a organisé en 2016 pour la deuxième fois le programme international « Lean and Green » en collaboration avec le ministère du Transport et du Développement durable. Quatre entreprises supplémentaires se sont données un plan d'action pour diminuer leurs émissions de CO₂: GN Transport, Offergeld, Transalliance et Cargolux. Comme chaque année, le Cluster a organisé deux grandes conférences pour rassembler la communauté logistique, dédiées à des sujets importants pour la communauté logistique : au printemps l'honneur était à l'e-Commerce et en automne la conférence a thématisé la transformation digitale. La logistique doit s'ouvrir au grand public et pour cela le Cluster organise également en avril une journée portes ouvertes lors de la « Journée de la Logistique » qui a réuni six entreprises et attiré plus de 100 visiteurs en 2016. Par ailleurs, le Cluster participe à différents groupes de travail et projets (formation/éducation avec le DT Logistique, guichet unique Single Window for Logistics, lettre de voiture électronique eCMR) et plusieurs missions économiques pour promouvoir le Luxembourg à l'étranger notamment en Flandres, Pologne ou à Brême. Le Cluster for Logistics est membre de la European Logistics Association (ELA), de la Cool Chain Association (CCA) et forme le Chapter luxembourgeois de la « Bundesvereinigung Logistik » (BVL), facilitant l'accès à des réseaux internationaux de logistique. www.c4l.lu

ECOBATTERIEN

Pour son 7^{ème} exercice, l'ASBL Ecobatterien, créée à l'initiative de la FEDIL, de la clc et de la Fédération des Artisans, a vu le nombre de ses adhérents augmenter



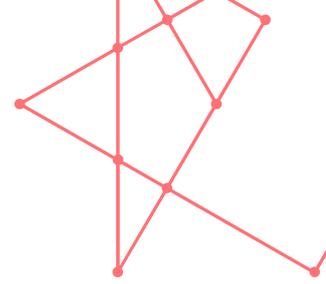
de plus de 8 % pour atteindre 635 membres. Dans le même temps, ce sont plus de 140 tonnes de piles portables qui ont été collectées et recyclées, hissant le taux de collecte atteint au Luxembourg parmi les meilleurs du monde. La tendance générale des producteurs qui proposent des piles de plus en plus petites et de plus en plus puissantes ainsi que l'augmentation constante de la proportion des piles au Lithium ont conforté Ecobatterien dans ses initiatives de sécurisation de la collecte des piles portables dans les parcs communaux et intercommunaux en proposant des consignes de tri visant à diminuer le risque statistique d'explosion et des conteneurs équipés de capteurs prévus pour circonscrire tout départ de feu. Par ailleurs, le développement grandissant des véhicules électriques et hybrides ainsi que les progrès technologiques observés plus généralement dans l'e-mobility et les home storage batteries ont amené Ecobatterien à élargir une fois de plus la liste des piles et accumulateurs pris en charge ainsi que les structures logistiques y afférentes afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins tant des producteurs internationaux que des importateurs locaux. Ecobatterien se positionne dès lors dans le cadre du concept d'économie circulaire comme le partenaire de référence dans le domaine des piles et accumulateurs tant au niveau international que national. Enfin, à l'automne 2016, Ecobatterien a déménagé son siège social en même temps qu'Ecotrel dans des bureaux neufs situés sur le site de Belval.

ICTLUXEMBOURG

Dans le cadre de l'initiative européenne 'Grand Coalition for Digital Skills and Jobs' ayant pour objectif la certification des compétences, l'amélioration des programmes scolaires et universitaires et la sensibilisation des jeunes et des femmes aux carrières en TIC, ICTLuxembourg a organisé le 25 mars 2016 une réunion de lancement pour la 'National Coalition for Digital Skills & Jobs'. Le 8 juin 2016, ICTLuxembourg, en présence d'une délégation de CEO's du secteur ICT, a rencontré une délégation du gouvernement présidée par le Premier ministre, Xavier Bettel, en présence du ministre des Finances, Pierre Gramegna et du ministre de l'Économie, Etienne Schneider. Cette entrevue a été notamment l'occasion de tirer le bilan de l'année écoulée dans le cadre de la stratégie « Digital Lëtzebuerg » et de soumettre à nouveau les recommandations du secteur ICT au gouvernement. En outre, ICTLuxembourg a été partenaire de l'événement de recrutement « Digital Plug & Work » qui s'est tenu le 15 novembre 2016 au centre de conférences à Kirchberg. www.ictluxembourg.lu

LEARNING FACTORY

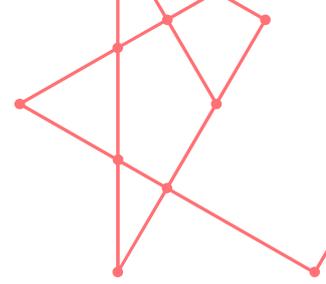
En 2016, la Learning Factory a de nouveau su jouer son rôle dans la contribution à l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles au Luxembourg grâce aux nombreux participants qui ont suivi des formations sur la ligne de production expérientielle à Foetz, notamment dans le domaine de l'utilisation rationnelle des ressources d'énergie (efficacité énergétique) et dans les domaines complémentaires de l'excellence opérationnelle et du Lean Six Sigma. Les acteurs industriels et tertiaires luxembourgeois qui ont participé aux formations de la Learning Factory en 2016 sont, entre autres : ArcelorMittal, Brinks, CERATIZIT, Circuit Foil, DuPont de Nemours, Enovos, Euro-Composite, Goodyear, Molnlycke, Renault, SES Astra, Schneider Electric, Tarkett et Philip Morris avec une équipe plus internationale. La plupart de ces acteurs inscrivent régulièrement de nouveaux participants aux formations de la Learning Factory depuis sa création en 2013, ce qui confirme que le concept d'un apprentissage expérientiel, combinant la théorie et la pratique avec l'implémentation de projets concrets dans les entreprises, a su démontrer son efficacité et l'impact positif sur la compétitivité de ces entreprises. L'année 2017 verra un renforcement du leadership de la Learning Factory en matière de l'utilisation rationnelle des ressources énergie et matières, afin de transmettre aux participants les outils et méthodes nécessaires pour pouvoir initier et gérer de



façon autonome des projets d'amélioration dans leur entreprise et ceci notamment dans le cadre des engagements pris dans le cadre de « l'accord volontaire relatif à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie luxembourgeoise » (qui sera reformulé pour l'année 2017), conclu entre le gouvernement luxembourgeois, myenergy et la FEDIL. www.learningfactory.lu

LUXINNOVATION – AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'INNOVATION ET DE LA RECHERCHE

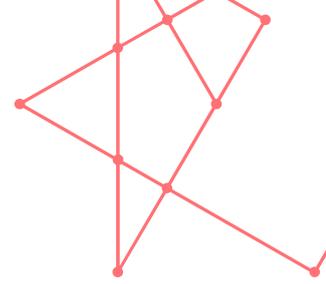
Luxinnovation a continué à soutenir l'innovation et la R&D conformément à ses indicateurs de performance. L'organisation s'est également vu confier de nouvelles missions de promotion et de prospection sectorielles au niveau international afin d'aider les entreprises luxembourgeoises à se lancer avec succès sur de nouveaux marchés et d'attirer les investisseurs étrangers au Luxembourg. En matière d'aide à la recherche des financements, 80 projets ou programmes de R&D et d'innovation ont été avisés pour cofinancement par le ministère de l'Économie. Le montant d'aide accordé excède 33 millions d'EUR. Les petites et moyennes entreprises (PME) ont représenté 53% des projets avisés. 6 projets de collaboration public-privés de R&D ont été soutenus financièrement par le ministère de l'Économie en 2016. Trois de ces projets ont été réalisés avec le LIST et 3 autres avec l'Université. Luxinnovation apporte une contribution souvent déterminante à la mise en place de ces collaborations. En tant que Point de Contact National pour Horizon 2020, Luxinnovation aide les acteurs luxembourgeois à trouver les opportunités d'Horizon 2020 qui correspondent le mieux à leur potentiel et les met en relation avec des partenaires. Depuis le lancement du programme en 2014, 64 organismes luxembourgeois au total ont participé à 141 projets et obtenu un financement total de 43,19 millions d'EUR. Ces chiffres comprennent 33 nouveaux projets, avec un financement de 12,9 millions d'EUR, approuvés au 30 septembre 2016. Le taux de réussite luxembourgeois est de 15,96%, ce qui positionne le Luxembourg en 4ème place parmi les pays participant au programme Horizon 2020. L'année 2016 a été marquée par une hausse sensible des demandes d'informations par des créateurs d'entreprises innovantes avec plus de 567 contacts recensés, et 321 projets d'entreprise sur lesquels Luxinnovation est intervenu. Le programme « Fit 4 Start » a atteint son rythme de croisière durant l'année. 230 candidatures ont été reçues pour les deux éditions organisées. Dix entreprises ont été sélectionnées et 6 se sont nouvellement implantées au Luxembourg. Par ailleurs, en 2016, 2 entreprises ont participé avec succès au programme « Plug & Play » qui leur a permis de partir au cœur de la Silicon Valley afin de prendre part à un programme d'accélération. Près de 150 visites proactives de PME ont été réalisées en 2016 pour évaluer leur potentiel d'innovation. En tant que membre du réseau Enterprise Europe Network, Luxinnovation a facilité la mise en place de 7 partenariats signés entre des organismes luxembourgeois et étrangers et co-organisé trois « brokerage events ». Deux nouveaux programmes de performance ont été conçus : « Fit 4 Digital », qui soutient la digitalisation des petites entreprises, et « Innovation 4 Growth », qui aide les PME à construire et réaliser leur premier projet d'innovation. 15 nouveaux « diagnostics » et 8 nouveaux projets ont été réalisés dans le cadre du programme « Fit 4 Innovation ». Les experts secteurs de Luxinnovation jouent un rôle-clé dans l'exécution des nouvelles missions de promotion et de prospection sectorielles au niveau international. Ils accueillent régulièrement des investisseurs étrangers qui considèrent s'installer au Luxembourg et promeuvent les entreprises luxembourgeoises lors des missions économiques, foires internationales et visites sectorielles à l'étranger. Toujours dans l'optique de promouvoir l'innovation et la recherche, Luxinnovation a édité sa 11ème édition du magazine « FOCUS – Research and Innovation in Luxembourg », intitulée « Surfing the Digital Waves ». Les six clusters de la « Luxembourg Cluster Initiative » ont travaillé sur les préparations et la mise en place de



plusieurs projets-phare en 2016. Citons à titre d'exemple le futur « Automotive Campus » soutenu par le cluster Automotive Components, le projet « Circular Hot Spot Wiltz » réalisé avec l'aide du cluster EcoInnovation ou encore le « Important Project of Common European Interest on High Performance Computing and Big Data-Enabled Applications » auquel contribue le cluster Materials & Production Technologies (www.clusters.lu).

NYUKO A.S.B.L. – START-UP NATION LUXEMBOURG

Nyuko est un accélérateur de startups au service de l'écosystème luxembourgeois. A.s.b.l. indépendante, fruit d'un Partenariat Public-Privé (PPP), son objectif est de soutenir les entrepreneurs mais également de participer à la diversification sectorielle de l'économie et d'encourager la pollinisation entre secteurs, en collaboration avec l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial local. Nyuko accompagne les porteurs de projets et contribue à la conception, la création et le développement de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance. Elle travaille également pour et avec les startups, les grands groupes, les institutions et les communautés. Créée en avril 2015 suite à la fusion de la Business Initiative (1, 2, 3 Go & 1, 2, 3 Go Social) et The Impactory (espace de coworking), forte d'une expertise forgée sur le terrain durant plus de 15 ans, nyuko a utilisé ces acquis pour élargir le panel des services qu'elle propose. Après une analyse de l'offre actuellement disponible pour les startups au Luxembourg, elle a lancé les cycles d'accélération en septembre 2016. Les trois cycles s'adaptent au stade de maturité de chaque porteur de projet. Conçus comme une offre complète, les cycles proposent un riche programme de formations qui ont fait leurs preuves, de l'accompagnement personnalisé, des rencontres avec des experts, mais également l'accès à un espace de travail et des avantages auprès de nos partenaires. Les startups assez matures ont pu bénéficier de l'aide de l'expert en levée de fonds de Nyuko, qui a réussi à conclure l'année 2016 avec plusieurs levées au compteur pour un montant total de plus de 4 millions d'EUR. De la revue complète du pitchdeck à la recherche d'investisseurs et les revues des pactes d'actionnaires, son accompagnement est complet et sans concessions pour en assurer le succès. Le Business Mentoring, hébergé jusqu'en 2015 à la Chambre de Commerce, a également rejoint les rangs de nyuko. Avec vingt-quatre nouveaux mentorés en 2016, principalement dans le secteur des nouvelles technologies, le programme a définitivement de beaux jours devant lui. Il est d'ailleurs à la recherche d'entrepreneurs expérimentés pour couvrir la demande en mentorat de l'année 2017 ! L'année dernière a également vu la naissance du LOIC : le Luxembourg Open Innovation Club. L'innovation ouverte est l'alliance gagnante entre l'agilité des startups et la solidité des grands groupes. En ce sens, les clubs jouent le rôle de catalyseur et de facilitateur entre ces deux mondes. Depuis quelques mois, plusieurs grands noms de la place luxembourgeoise ont donc compris l'intérêt de cette démarche et rejoint le club. Il a d'ailleurs déjà lancé un call en 2016 qui fut couronné de succès et confirme le potentiel de ce genre de démarches. Les programmes historiques n'ont pas été oubliés : les concours 1,2,3 Go et 1,2,3 Go Social existent toujours et ont tous les deux bénéficié de plusieurs changements visant à dynamiser leur attractivité et leur visibilité. Ainsi, la coopération entre les partenaires de la Grande Région est au beau fixe, et la volonté commune d'offrir le meilleur support possible aux startups innovantes des quatre pays est bien là. En 2016, le parcours 1,2,3 Go a récompensé quatorze jeunes entreprises, un record historique ! Nyuko s'intéresse à l'écosystème local mais également au rayonnement de celui-ci à l'international. C'est une des raisons pour lesquelles elle s'est associée au Pirate Summit pour provoquer leur étape luxembourgeoise en juin. Enorme rassemblement déjanté de startups, innovatrices et expertes de l'entrepreneuriat, le Pirate Summit a désormais intégré le Grand-Duché sur la liste des pays qui comptent. Elle a également accueilli le Startup Bus en septembre, offrant à plusieurs bus d'entrepreneurs



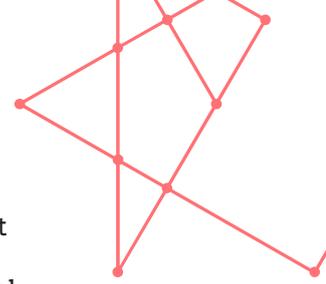
chevronnés venus de toute l'Europe une soirée qu'ils n'oublieront certainement pas !

SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DE L'INDUSTRIE (STI)

L'année 2016 a démarré avec l'entrée en vigueur de la réforme de la loi sur le reclassement professionnel des salariés à capacité de travail réduite. Elle introduit notamment l'obligation pour le médecin du travail, dans certaines circonstances, de saisir directement la commission mixte pour les salariés déclarés inapte à occuper leur dernier poste de travail. Avant cette date, seul le médecin conseil du contrôle médical des assurances sociales pouvait initier une mesure de reclassement. Sur ces 463 dossiers traités par le STI en 2016, 360 demandes ont été initiées par le contrôle médical et 93 par les médecins du travail. Afin de mieux répondre à la demande croissante des entreprises du travail temporaire en matière d'examens d'embauche, le STI a signé début 2016 une convention avec FEDIL Employment Services pour proposer à ce secteur des solutions adaptées à leurs besoins. Le STI continue à être représenté au Conseil Supérieur de la Santé et de la Sécurité au Travail dont les travaux, qui ont démarré en 2015, visent à réformer la législation sur les services de santé au travail. Une des priorités de ce Conseil était de proposer des modifications visant à simplifier le suivi médical des salariés, alléger les délais pour les examens d'embauche et apporter des précisions pour mieux définir les postes à risque. Le manque de consensus au sein de cet organisme, certains changements au niveau de la composition, font que ces travaux n'ont toujours pas abouti à des propositions de textes à soumettre à la ministre de tutelle. Le STI a renforcé son équipe médicale en embauchant 2 médecins sur l'année 2016 et il est prévu de recruter encore 2 médecins pour l'exercice 2017 pour répondre à la demande croissante de ses membres en matière d'examens médicaux et d'interventions en entreprise.

UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES

La FEDIL est représentée dans différents groupes de travail de l'UEL couvrant les sujets horizontaux intéressants pour les employeurs dans leur ensemble. Ainsi, 2 de ses collaborateurs assument le rôle de rapporteur dans le groupe de travail « Emploi et relations de Travail », ainsi dans la « Plateforme affaires européennes ». Par leur implication particulière dans ces groupes, ils assurent un rôle important dans la définition des positions patronales servant de base pour les discussions avec les instances politiques et les partenaires sociaux. Au cours de l'année 2016, l'UEL a poursuivi ses efforts pour défendre les intérêts des entreprises auprès du gouvernement et des groupes parlementaires. Ainsi, lors des entrevues avec le gouvernement et les syndicats nationaux dans le cadre du Conseil économique et social (CES), de la procédure dite du « Semestre européen », l'UEL s'est systématiquement impliquée pour renforcer la compétitivité des entreprises et consolider la croissance de l'économie nationale. Les échanges se sont articulés autour des thématiques suivantes : productivité, compétitivité, emploi, flexibilisation du temps de travail, politique du logement, finances publiques et soutenabilité à terme, fiscalité, sécurité sociale, investissements en infrastructures publiques, continuation des efforts en matière de simplification administrative, etc. L'année 2016 aura été marquée plus spécialement par l'échec des négociations avec le gouvernement sur le dossier de la flexibilisation du temps de travail où le gouvernement s'est finalement aligné sur la position des syndicats, en opposition totale avec les positions de l'UEL. Au-delà des sujets purement nationaux, l'UEL se concerte sur des dossiers européens. Aussi assure-t-elle une veille de la législation européenne et fait partie du réseau des organisations consultées par la Chambre des députés dans le cadre de l'exécution de ses prérogatives en matière du respect du principe de subsidiarité de la législation européenne. Dans le cadre de ces attributions, l'UEL rencontre la

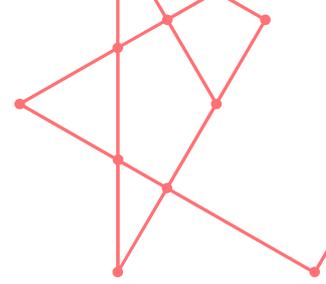


Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne à une cadence semestrielle ainsi que les membres luxembourgeois du Parlement européen. L'UEL a lancé le nouveau site « competitivite.uel.lu » qui remplace désormais la version papier ou PDF de l'Annuaire de la compétitivité. Ce nouvel outil dynamique et interactif illustre de manière cartographique l'évolution de la situation compétitive du Luxembourg à partir de 24 indicateurs permettant une analyse des aspects coûts, hors coûts et sociaux pouvant impacter la compétitivité d'un pays et cela en comparaison européenne. L'analyse se base sur des sources statistiques nationales et internationales officielles. Les données ainsi que les graphiques peuvent être téléchargés et utilisés librement à condition d'en nommer la source. Dans un esprit de promotion d'une véritable culture de développement durable au sein des entreprises, l'UEL, par le biais de son institut INDR (www.indr.lu), propose une série de référentiels en matière de RSE qui permettent aux entreprises d'équilibrer et d'intégrer leurs impératifs économiques, environnementaux et sociaux tout en répondant aux attentes de leurs parties prenantes. L'INDR a dans cette lancée continué d'attribuer le label « Entreprise socialement responsable – ESR » aux entreprises souhaitant formaliser leurs efforts en la matière tout en valorisant leur image vers le monde extérieur (www.esr-lu). 130 entreprises sont actuellement labellisées et plus de 900 ont été sensibilisées. Chaque année, l'UEL donne rendez-vous aux entreprises au Forum de la sécurité et de la santé au travail. Organisé dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, ce forum a pour but d'opérer des échanges de bonnes pratiques, mais aussi et surtout d'instaurer durablement l'excellence et le transfert de savoir-faire dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. En 2016, l'UEL et l'INDR, l'Association d'assurance accident (AAA), en partenariat avec ArcelorMittal, AXA Assurances Luxembourg, la Division Santé au Travail et Environnement du ministère de la Santé, l'Inspection du Travail et des Mines, et l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment, ont tenu le 24 mars la 10^{ème} édition du Forum de la sécurité et de la santé au travail à la Luxexpo. A cette occasion, les organisateurs (AAA, INDR, UEL) ont lancé la stratégie nationale VISION ZERO dont l'objectif est une diminution du taux de fréquence de 20% des accidents du travail, des accidents de trajet et des maladies professionnelles sur 5 ans (visionzero.lu). www.uel.lu

EURES

La FEDIL a continué son partenariat au sein du réseau EURES Grande Région via l'appel à proposition [EaSi¹](#) 2016 de la Commission européenne. Ce partenariat se veut être un outil transfrontalier visant à promouvoir la mobilité au sein de l'Union européenne pour les travailleurs et les personnes à la recherche d'un emploi et ainsi multiplier les possibilités d'embauche. Projet initié en 2015, la Commission européenne a souhaité orienter plus spécifiquement les actions vers le placement, le guichet unique mais aussi vers un suivi renforcé des activités par le partenariat. Trois axes stratégiques ont été poursuivis par le partenariat, à savoir : un plan d'action prioritaire vers le public « jeunes » (job days, information, coaching...), l'intermédiation entre les services publics de l'emploi et les demandeurs d'emploi de la Grande Région via notamment des ateliers franco-allemands, la publication de brochures sur le travail dans les différents pays de la Grande Région, etc. Enfin, la FEDIL a publié sa brochure sur les qualifications de demain dans l'industrie dans le cadre de diagnostic partagé du marché de l'emploi transfrontalier. La FEDIL a aussi pu faire profiter ses membres de ce réseau pour les questions transfrontalières liées aux indemnités de chômage et autres prestations sociales pour, respectivement en activant l'obtention de certains documents administratifs. La FEDIL a aussi ponctuellement soutenu des organisations étrangères dans leurs problématiques « luxembourgeoises ».

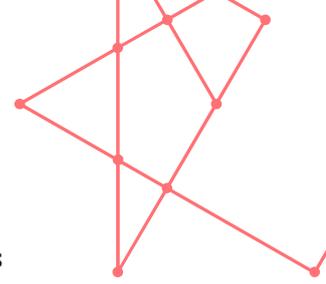
Programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale en abrégé « EaSi »



s'inscrivant dans la stratégie Europe 2020

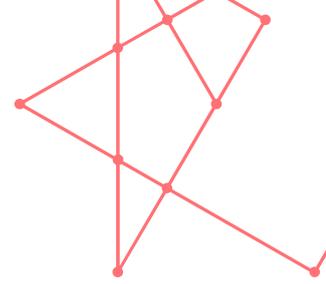
CALENDRIER

- 25 janvier : Réception du nouvel an 2016
L'édition 2016 de la Réception du Nouvel An, rassemblant quelque 700 participants, a été placée sous le signe de la digitalisation de l'industrie. Ainsi, la FEDIL a invité Bernhard Quendt, CTO de la division « digital factory » de Siemens AG pour partager ses expériences et ses visions pour la fusion entre l'industrie et le numérique.
- 18 février : La FEDIL a organisé, en coopération avec Deloitte, une réunion d'information sur le système de déclaration TVA automatisé « FAIA »
- 25 février : Journée de l'Economie 2016
La Journée de l'Economie 2016, organisée par PWC, la FEDIL, le ministère de l'Économie et la Chambre de Commerce, était placée sous le signe de la recherche de talents : « Investing in talents : How to attract, grow and retain them ? »
- 29 février : Réunion de lancement du projet HelloFuture à la Chambre de Commerce avec une présentation et un appel de participation envers les entreprises et les lycées.
- 3 mars : participation de M. Nicolas Buck, président de la FEDIL, et de M. René Winkin, directeur de la FEDIL, à la troisième édition du BusinessEurope Day, placé sous le thème de « Reform to perform ».
- 15 mars : Présentation de la brochure « Les TIC, ton job d'avenir ! »
Le 15 mars 2016, la FEDIL et ses partenaires ont publié pour la huitième fois les résultats d'une enquête portant sur les prévisions d'embauche des entreprises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). La brochure ainsi que des interviews dédiées à l'enquête peuvent être consultés sur le site www.tic-tonjobdavenir.lu.
- 21 - 25 mars : Septième Edition du Job Shadow Day
Du 21 mars au 25 mars 2016, 19 entreprises membres de la FEDIL se sont associées à Jonk Entrepreneuren Luxembourg a.s.b.l. pour participer à la septième édition du Job Shadow Day. Cette initiative vise à rapprocher davantage le monde des entreprises et celui de l'enseignement, en général, et des jeunes, en particulier. Une soixantaine d'étudiants ont manifesté leur intérêt à participer au Job Shadow Day.
- 22 mars : Assemblée générale de la FEDIL 2016, marquée notamment par le changement à la présidence, Nicolas Buck succédant à Robert Dennewald. La FEDIL a aussi présenté le lancement du processus de repositionnement de la fédération qui sera achevé fin 2016/début 2017. L'assemblée générale a par ailleurs décidé de conférer le titre de « président honoraire de la FEDIL » à Robert Dennewald.
- 18-20 mai : Conseil des Présidents de BusinessEurope, La Haye
Sur invitation du VNO-NCW, la FEDIL a pris part au Conseil des Présidents réuni le 19 et 20 mai à La Haye. Les Présidents des 40 fédérations membres ont été reçus par le roi des Pays-Bas afin de débattre des récents développements économiques et politiques, des affaires internationales et des défis sociétaux se posant à l'UE. Ils ont également eu un échange de vues avec le Premier ministre Mark Rutte sur les réalisations de la présidence néerlandaise et les actions prioritaires à mettre en œuvre en vue de renforcer la reprise économique européenne.
- 24 et 25 mai : Réunion de la commission technique 264 du CEN au Luxembourg
Le point saillant de la réunion a été la clôture des travaux du CEN sur la



création de normes pour mesurer, tester et quantifier les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs intensifs en énergie. Ainsi, six normes ont été développées, en collaboration étroite avec les industries concernées.

- 1 - 2 juin: European Business Summit, Bruxelles
Intervention de Mr. Nicolas Buck, président de la FEDIL au European Business Summit à Bruxelles, au sein d'un panel intitulé « New Business Models & Single Market », traitant des opportunités et des défis que pose l'économie collaborative.
- 19-20 juin : participation de M. Nicolas Buck, président de la FEDIL, à la réunion extraordinaire des Vice-Présidents et du Bureau Exécutif de BusinessEurope à Milan, convoquée suite à la décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne.
- 27 juin : Réunion du Club des chefs du personnel
Parmi les sujets traités lors de cette séance ont figuré, entre autres, le projet de réforme de l'organisation du temps de travail, le projet « HelloFuture » et la mise en place d'un stand commun à la CeBIT 2017 à Hanovre.
- 1er juillet : Intervention de M. Nicolas Buck, président de la FEDIL, au sein d'un panel intitulé « The future of Industry in Europe », lors d'une conférence organisée par la Confédération des entreprises du Portugal et de BusinessEurope à Lisbonne.
- 25-27 juillet : Visite de travail au Royaume-Uni
Participation de M. Nicolas Buck, président de la FEDIL, à la visite de travail du Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, M. Étienne Schneider et du ministre des Finances, M. Pierre Gramegna à Londres et à Bristol. Au cours de cette visite M. Buck a notamment rencontré les représentants de notre fédération sœur, le CBI.
- 8 septembre : Réunion extraordinaire du Comité exécutif de BusinessEurope, en présence d'Emma Marcegaglia, Présidente de BusinessEurope, Bruxelles
Au cours du Comité Exécutif de BusinessEurope auquel M. René Winkin, directeur de la FEDIL, a participé, les discussions se sont concentrées sur deux sujets majeurs, à savoir, les futures négociations avec le Royaume-Uni et le débat sur l'avenir de l'UE. Ces réflexions ont permis d'élaborer une lettre qui fut envoyée au Président du Conseil européen ainsi qu'au Président de la Commission européenne en amont de la réunion informelle des chefs d'Etats ou de gouvernement à Bratislava du 16 septembre 2016.
- 26 septembre : Réunion du Club des chefs du personnel
A l'ordre du jour de cette séance figuraient notamment : la présentation de la bourse de stage dans le cadre du projet « HelloFuture » ; la présentation des nouveaux outils à disposition des entreprises pour l'occupation de demandeurs d'emploi par le Service Employeurs de l'ADEM ; la présentation de l'initiative de la FEDIL-ADEM relative à l'évaluation des compétences des bénéficiaires de protection internationale – demandeurs d'emploi ; ainsi qu'un panorama des nouveautés législatives.
- 20 septembre participation du directeur de la FEDIL, M. René Winkin à une table ronde sur la Digitalisation de l'Industrie en présence du commissaire à l'économie et à la société numériques, Mr. Günther Oettinger.
- 13 octobre : Conférence Digital4Industry
Le 13 octobre, la FEDIL et Luxinnovation ont organisé une conférence sur les opportunités et les risques de l'industrie 4.0. Prof. Dr.-Ing. Dr. H.c. Detlef Zühlke et Prof. Dr. Jorge Sanz ont discuté respectivement des solutions pour la transformation digitale vers des usines intelligentes et du rôle des « Analytics » et leur utilisation potentielle dans l'industrie 4.0.

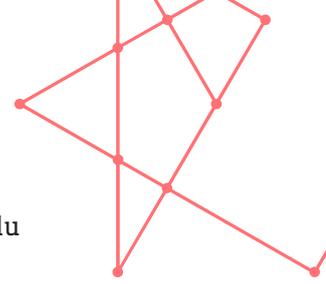


- 14 octobre : BENELUX Panel discussion on the European Services Card
En partenariat avec ses fédérations sœurs du Benelux, la VBO-FEB et VNO-NCW, ainsi qu'avec le secrétariat général du BENELUX, la FEDIL a organisé une conférence au sujet de la « carte électronique de services », initiative annoncée le 28 octobre 2015 par la Commission européenne au sein de sa stratégie pour un marché unique approfondi et plus équitable.
- 24 et 25 octobre : Digital4Industry Study Trip
La FEDIL a organisé un voyage d'études Digital4Industry en Allemagne, où les participants ont visité l'usine digitale de Siemens à Amberg et le site de production de BMW à Regensburg.
- 28 octobre : Conférence Réforme du Congé Parental
La conférence a servi à rappeler le contexte de la réforme et à présenter les principales nouveautés. Dans le cadre d'un «Tour des experts», des représentants d'entreprises sélectionnées parmi les différents secteurs représentés (Arendt & Medernach, ArcelorMittal, CDCL Compagnie de Construction Luxembourgeoise, DuPont, Dussmann, Étude Georges Wirtz, Randstad) et de la Zukunftskeess – Caisse pour l'avenir des enfants, ont partagé avec le public leurs avis et expériences.
- 23-25 novembre : Conseil des Présidents de BusinessEurope, Bratislava
Sur invitation de la Republikova Unia Zamestnavatelov (RUZ), la fédération des entreprises slovaque, la FEDIL a pris part au Conseil des présidents, réuni les 24 et 25 novembre à Bratislava. Les présidents de 40 fédérations membres ont été reçus par le Président de la République Andrej Kiska et ont eu un échange de vues avec le Vice-Premier ministre Peter Pellegrini sur les réalisations de la présidence slovaque et les défis se posant à l'UE.
- 29 novembre : Conférence « loi de modernisation des sociétés commerciales »
La loi du 19 août 2016 est une loi impactant toutes les entreprises, peu importe leur forme juridique, dans leur fonctionnement mais aussi dans leurs statuts. Il était dès lors fondamental pour la FEDIL que les chefs d'entreprises, managers et juristes prennent connaissance de cette loi dont les subtilités leur imposeront nécessairement d'opérer un ensemble de modifications statutaires et organisationnelles.
- 1^{er} décembre : Dans le cadre du programme « Betriber & Umwelt » et en partenariat avec la FEDIL, le Luxembourg Institute of Science and Technology a organisé le 1er décembre à partir de 12h30 une conférence sur la législation environnementale.
- 6 décembre : Cérémonie de remise du Prix de l'innovation 2016
Le 6 décembre 2016 a eu lieu la 22e édition du Prix de l'innovation de la FEDIL. Le Prix de l'innovation 2016 a été décerné à Tarkett pour le projet « Digital Printing for vinyl floor covering ». Les autres lauréats sont APATEQ (Start-up), ArcelorMittal (Product design), Husky Injection Molding Systems (Process) et IEE (Automotive).

L'ORGANISATION DE LA FEDIL

À PROPOS DE LA FEDIL

Depuis 1918 la FEDIL agit comme fédération entrepreneuriale multisectorielle, conférant une voix aux industriels et entrepreneurs, encourageant l'activité économique du pays. La communauté d'entreprises de la FEDIL se caractérise par son ouverture sur l'international, par son esprit d'innovation et par sa volonté de collaborer et de partager les expériences dans l'intérêt du progrès économique. La FEDIL représente aujourd'hui plus de 550 membres dans quelque 37 secteurs d'activité, de la start-up jusqu'au grands fleurons de



l'économie. Les membres de la FEDIL représentent 95% de l'industrie manufacturière, 75% de l'activité de recherche privée, 25% de l'emploi et 35% du PIB. Elle chapeaute par ailleurs 19 associations sectorielles. La FEDIL accompagne ses membres par une panoplie de services, notamment le conseil, la représentation, la création de contenus et le networking. Pour garantir cet encadrement, la FEDIL ne cesse de développer et de dynamiser ses réseaux. Elle souhaite ainsi accompagner ses membres dans la préparation de leur avenir et par cela contribuer à la croissance durable du pays. Sa démarche par projets thématiques permet d'inclure la participation active de ses membres dans la définition des positions, contenus et activités. Clairement délimités dans le temps, ancrés dans l'actualité et ayant un caractère innovateur, les projets FEDIL réunissent des experts représentant les entreprises membres autour d'un sujet bien précis, leur ouvrant de nouvelles voies d'interaction. Les projets se dotent ainsi d'une approche pluridisciplinaire et dynamisante encadrée par l'équipe permanente de la FEDIL. Les projets prennent la forme de workshops et groupes de réflexion et demandent une disponibilité ainsi qu'une implication active des participants. Sur le plan international, la FEDIL est affiliée à BusinessEurope (www.bussinesseurope.eu) et dispose depuis 2003 d'un bureau de représentation à Bruxelles dirigé par son conseiller Affaires européennes. En tant qu'organisation représentative des employeurs luxembourgeois, la FEDIL collabore aux activités de la Conférence internationale du travail (OIT) à Genève. Elle est, par ailleurs, membre de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) ainsi que du Bureau consultatif économique et industriel (BIAC) auprès de l'OCDE. Entretien un contact régulier aux niveaux national et européen avec les représentants politiques, les pouvoirs publics, les milieux économiques et les syndicats, la FEDIL s'efforce d'infléchir les décisions politiques et administratives dans l'intérêt de la libre entreprise. Par ailleurs, la FEDIL est étroitement associée à la préparation des décisions en matière économique et sociale par sa représentation dans de nombreux organes consultatifs institués par les pouvoirs publics. Main dans la main avec ses membres et ses partenaires, la FEDIL souhaite accompagner la transformation du pays par ses industries et ses entreprises. Tout en valorisant leur rôle primordial dans notre pays et son écosystème, la FEDIL souhaite aider les entreprises dans la préparation de leur avenir. Les priorités actuelles de la FEDIL sont ainsi la promotion des secteurs représentés auprès de la jeunesse et la recherche de talents, la transformation technologique de l'industrie et le développement durable de l'économie luxembourgeoise. www.fedil.lu

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2016

Les organes statutaires de la FEDIL sont l'assemblée générale et le conseil d'administration dirigés par le président et deux vice-présidents. Le conseil d'administration est composé de chefs d'entreprise représentant les principaux secteurs d'activité. Ils sont assistés par un directeur et un secrétariat permanent.

PRÉSIDENT

Nicolas Buck (président à partir de l'assemblée générale du 22 mars 2016)

CEO, Seqvoia S.A.

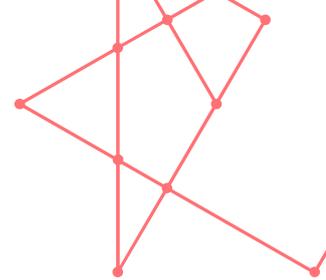
Président, Nyuko A.s.b.l.

Administrateur, Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) (à partir d'avril 2016)

Robert Dennewald (président sortant lors de l'assemblée générale du 22 mars 2016)

Président, S.A. des Chaux de Contern

Président, Learning Factory S.A. (jusqu'à mars 2016)



Président, APATEQ – PWT S.A.
Vice-président, Chambre de Commerce du Luxembourg
Administrateur, Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) (jusqu'avril 2016)
Vice-président, BusinessEurope (jusqu'au mars 2016)

VICE-PRÉSIDENTS

Nicolas Buck (vice-président jusqu'à l'assemblée générale du 22 mars 2016)
CEO, Seqvoia S.A.
Président, Nyuko A.s.b.l.

Karim Michel Sabbagh (vice-président à partir de l'assemblée générale du 22 mars 2016)
Président & CEO, SES S.A. Michel Wurth
Président du conseil d'administration, ArcelorMittal Luxembourg S.A.
Président, Chambre de Commerce du Luxembourg
Président, Union des entreprises luxembourgeoises (UEL)
Président, Institut National pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR)
Administrateur, ArcelorMittal S.A.

ADMINISTRATEURS

Charles-Louis Ackermann
Président et administrateur délégué, Accumalux S.A.

Claude Baer
Directeur, Strategies S.à r.l.
Président, Service de santé au travail de l'industrie A.s.b.l. (STI)

Georges Bock (Administrateur à partir de l'assemblée générale du 22 mars 2016)
Head of Tax, KPMG Luxembourg Société coopérative

Guus Boekhoudt
Vice President Flat Glass Europe & Managing Director, Guardian Europe S.à r.l.

Hubert Clasen (Administrateur sortant lors de l'assemblée générale du 22 mars 2016)
Président du conseil d'administration, administrateur délégué, Caves Bernard Massard S.A.

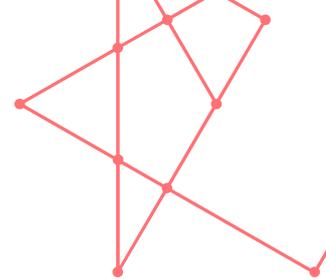
Frédéric De Radiguès (Administrateur à partir de l'assemblée générale du 22 mars 2016)
Directeur général, S.A. Brasserie Nationale (Bofferding)

François Delé
Director, Manufacturing Operations EMEA, Goodyear Dunlop Tyres Operations S.A.

Michèle Detaille
Administratrice déléguée, No-Nail Boxes (Europe) S.A. – Groupe ALIPA

Yves Elsen
Managing Partner and CEO, Hitec Luxembourg S.A.
Président, Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE)

René Elvinger
Administrateur délégué, Cebi Luxembourg S.A.



Betty Fontaine (Administratrice sortante lors de l'assemblée générale du 22 mars 2016)

Associé-directeur, Brasserie Simon Exploitation et Cie S.e.c.s

Gérard Hoffmann

Chairman and Managing Director, Telindus S.A.

Président, FEDIL – ICT A.s.b.l.

Président ICTLuxembourg A.s.b.l.

Vice-président, Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE)

Paul Jung (Administrateur à partir de l'assemblée générale du 22 mars 2016)

Managing Director, CERATIZIT S.A.

Jacques Lanners (Administrateur sortant lors de l'assemblée générale du 22 mars 2016)

Co-président du directoire, CERATIZIT S.A.

Charles Loesch

Manager HR Global Integrated Operations Nutrition & Health, DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.

Jean Lucius

CEO, ENCEVO S.A., Chairman of the Executive Committee, ENCEVO S.A.

Valérie Massin

Country Manager, Responsable des affaires gouvernementales et institutionnelles et HR Coordinator Luxembourg, ArcelorMittal S.A.

Adrien Ney

Président du comité de direction, Directeur général, Luxair S.A.

Alex Nick (Administrateur sortant au 30 septembre 2016)

Membre du comité de direction du groupe, ArcelorMittal S.A. (jusqu'au 30.09.2016)

Georges Rassel

CEO, Paul Wurth S.A.

Silvia Sitzen

Director HR, Goodyear Dunlop Tyres Operations S.A.

Claude Strasser

Directeur général, président du comité de direction, POST Luxembourg

Christian Thiry

Administrateur-directeur, C. Karp-Kneip Constructions S.A.

PRÉSIDENTS HONORAIRES

Marc Assa

Charles Krombach

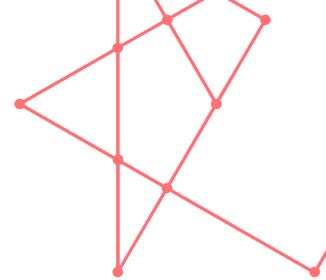
Robert Dennewald (titre conféré lors de l'assemblée générale du 22 mars 2016)

DIRECTEUR HONORAIRE

Nicolas Soisson

CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2016

25 février 2016 Réunion du conseil d'administration



22 mars 2016 Assemblée générale 2016
17 juin 2016 Réunion du conseil d'administration
30 septembre 2016 Réunion du conseil d'administration
2 décembre 2016 Réunion du conseil d'administration

LA DIRECTION ET LE SECRÉTARIAT DE LA FEDIL EN 2016

René Winkin, directeur
Marc Kieffer, secrétaire général
Frank Genot, conseiller (à partir du 7 mars 2016)
Patricia Hemmen, conseillère
Magalie Lysiak, conseillère
Georges Santer, conseiller
Dr Stéphanie Schmitz, conseillère Affaires européennes
Céline Tarraube, conseillère
Dr Michèle Vallenthini, conseillère et responsable de communication (à partir du 15 avril 2016)
Henri Wagener, conseiller
Jean-Marc Zahlen, conseiller (à partir du 10 février 2016)
Chantal Hübsch, première secrétaire
Liliane Fisch, secrétaire de direction (jusqu'au 15 avril 2016)
Olivier Nicolay, secrétaire-réceptionniste
Erna Bosch-Haag, secrétaire-comptable
Jessica Linden, secrétaire-réceptionniste

Siège social et bureaux de la FEDIL et des associations sectorielles

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Bâtiment B, 2e étage

Adresse postale de la FEDIL et des associations sectorielles

Boîte postale 1304
L-1013 Luxembourg
T. +352 43 53 66 - 1
F. +352 43 23 28

fedil@fedil.lu

www.fedil.lu

Bureau de représentation à Bruxelles

168, avenue de Corthenbergh
B-1000 Bruxelles
T. +32 2 237 66 80

stephanie.schmitz@fedil.lu

LE SECRÉTARIAT DU GROUPEMENT DES ENTREPRENEURS

Pol Faber, secrétaire général
Carmen Da Cruz, secrétaire
Monica Antunes, secrétaire

Siège social et bureaux du Groupement des entrepreneurs

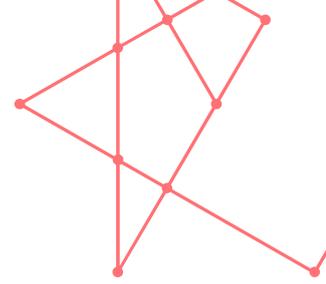
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Bâtiment B, 2e étage

Adresse postale du Groupement des entrepreneurs

Boîte postale 1304
L-1013 Luxembourg
T. +352 43 53 66 - 623
F. +352 43 23 28

group.entrepreneurs@fedil.lu

JURY DU PRIX DE L'INNOVATION 2016

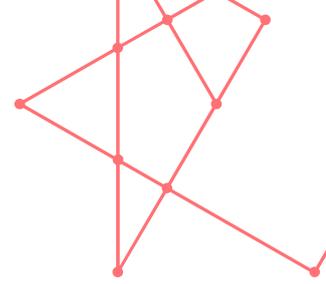


Simone Polfer (Ministère de l'Économie)
Marc Ferring (Luxinnovation)
Jean Georges (ANG)
Pierre Kihn (Office Freylinger)
Venant Krier (Poudrerie de Luxembourg)
Edouard Michel (Goodyear Technical Center Luxembourg)
Philippe Osch (HITEC Luxembourg)
Marc Schiltz (Fonds National de la Recherche)
René Winkin (FEDIL)

LA FEDIL EST REPRÉSENTÉE AU NIVEAU NATIONAL...

...dans le domaine économique
Comité de conjoncture
Commission consultative du commerce extérieur
Commission technique consultative des indices de prix de la construction
Commission du bâtiment
Commission des soumissions
Conseil national de l'énergie
Conseil supérieur de la statistique
Centre de ressources des technologies de l'information pour le bâtiment (CRTI-B)
Groupe luxembourgeois de l'association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI)
Luxembourg Board of Economic Development (BED) (Comité de développement économique)
Office du ducroire
Office luxembourgeois pour l'accroissement de la productivité (OLAP)
Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI)
...dans le domaine social Comité consultatif à la formation professionnelle à caractère tripartite
Comité permanent du travail et de l'emploi
Comité du travail féminin
Commission mixte de reclassement
Commission spéciale de réexamen chômage
Conseil national pour étrangers
Conseil supérieur de la santé et de la sécurité au travail
EST - Ecole supérieure du travail
Juridictions du travail
Juridictions sociales
Mutualité des employeurs
ONC - Office national de conciliation
Organes de la sécurité sociale
ORPE - Observatoire des relations professionnelles et de l'emploi
STI - Service de santé au travail de l'industrie
STM - Service de santé au travail multisectoriel
Autres domaines Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l.
CES - Conseil économique et social
Comité de coordination tripartite
Ecobatterien A.s.b.l.
ICTLuxembourg A.s.b.l.
Learning Factory S.A.
Luxinnovation G.I.E.
Mouvement luxembourgeois pour la qualité a.s.b.l. (MLQ)
Nyuko a.s.b.l. - Start-up Nation Luxembourg
Union des entreprises luxembourgeoises a.s.b.l. (UEL)

Contacts internationaux



Au niveau européen

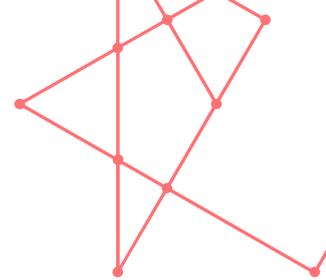
BusinessEurope – Confederation of European Business
APAT – Association patronale transfrontalière – Grand-Duché de Luxembourg – Lorraine – Luxembourg-Belge
Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs
Comité consultatif pour la sécurité sociale des travailleurs migrants
Comité consultatif pour la sécurité, l'hygiène et la protection de la santé sur le lieu de travail
Comité du dialogue social
Conseil consultatif économique et social BENELUX
EURES – European Job Mobility Portal
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Fonds social européen

Au niveau international

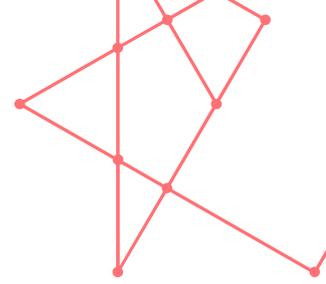
BIAC – Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE
BIT – Bureau international du travail
OIE – Organisation internationale des employeurs

LES ENTREPRISES MEMBRES

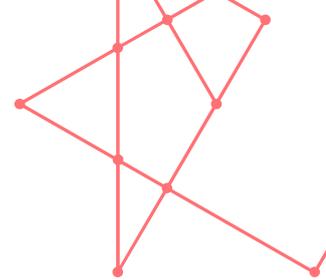
A Good Life S.à r.l.
ABB N.V. Luxembourg Branch
Accumulux S.A.
Accumulux Industrial S.A.
Accumulux Mold Technology S.A.
Action Interim S.A.
Adecco Luxembourg S.A.
ADT-Center S.à r.l.
Aims Luxembourg S.à r.l.
Air Liquide Luxembourg S.A. (L'Air Liquide Luxembourg)
Airtech Europe S. à r.l.
Ajilon Luxembourg S.A.*
Alcuilux Desox S.A.
All Trans Logistic S.A.
Allen & Overy Luxembourg S.e.c.s.
Altwies-Bois S.à r.l.
Amazon EU S.à r.l.
Ameco S.à r.l.
Amer-Sil S.A.
Amova S.à r.l.
Ampacet Europe S.A. EMEA Headquarters
Amplexor Luxembourg S.à r.l.
ANG S.à r.l.
a+p kieffer omnitec S.à r.l.
Aperam Stainless Services & Solutions Luxembourg S.A.
Aral Luxembourg S.A.
Aramark S.à r.l.
ArcelorMittal S.A.
ArcelorMittal Belval & Differdange S.A.
ArcelorMittal Bissen & Bettembourg S.A.
ArcelorMittal Centre Logistique Européen S.A.
ArcelorMittal Commercial RPS S.à r.l.
ArcelorMittal Commercial Sections S.A.
ArcelorMittal Distribution Solutions S.A.
ArcelorMittal Dudelange S.A.



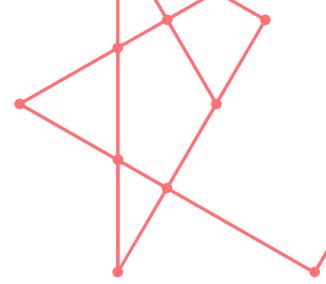
ArcelorMittal International S.A.
ArcelorMittal International Luxembourg S.A.
ArcelorMittal Rodange et Schifflange S.A.
Arendt & Medernach S.A.
Armacell International S.A. [**](#))
Armatures S.à r.l.
Arval Luxembourg S.A.
Assainissement urbain J.P. Feidert & Cie S.A.
Association N. Arend & C. Fischbach S.A.
AstraZeneca Luxembourg S.A.
Astron – Lindab S.A.
Atalian Global Services Luxembourg S.à r.l.
Ateel S.à r.l.
Ateliers Brucker S.à r.l.
Atos Belgium, Succursale luxembourgeoise
Atoz S.A.
Autosdistribution Losch S.à r.l.[*\)](#)
Avery Dennison Luxembourg S.à r.l.
Axia Interim S.A.
Axis Interim S.à r.l.
B Medical Systems S.à r.l.
Batz Constructions Exploitation S.à r.l.
Badenoch & Clark Luxembourg[*\)](#)
Balthasar Constructions S.à r.l.
Barenbrug Luxembourg S.A.
Barrela et Martins S.à r.l.
Bartz Constructions S.à r.l.
BD Associates S.A. Partners to Leaders
BDO Advisory S.A. [*\)](#)
bebo ProMaFin S.A.
Berl & Cie S.à r.l. (A. Berl)
Bertrand S.à r.l. (Marbrerie Bertrand)
Bétons et Matériaux S.A.
Bétons Feidt S.A.
BHS Services S.A.
BioCentrale de Steinfort S.A.
BioneXt Lab [**](#))
Bois Brever S.A.
Bois Scholtes S.A.
Bonaria et Fils S.à r.l.
Bonaria Frères S.A.
Bonn Steichen & Partners [*\)](#)
Boson Energy S.A.
Bourbon Services Luxembourg S.à r.l.
Brace Automotive S.A.
BP Luxembourg S.A.
Brain & More S.A.
Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch S.A.
Brasserie Nationale 'Bofferding' (S.A. Brasserie Nationale)
Brasserie Simon Exploitation et Cie S.e.c.s.
Brink's Alarm and Security Technologies S.A.
Brink's Security Luxembourg S.A.
Brucher, Thieltgen & Partners [**](#))
Bureau Moderne S.A.
Cabinet Walter International S.à r.l. [*\)](#)
C.A.E. Aviation S.à r.l.
Calpam Luxembourg S.à r.l.
Calumite S.A.
Camo-Lux S.A.



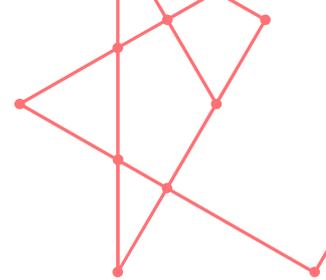
Capita Fiduciary S.A.
Cargolux Airlines International S.A.
Carlex Glass Luxembourg S.A.
Carrelages Willy Putz S.A.
Carrières Feidt S.A.
Carrosserie Comes & Cie S.A.
Catalyst Recovery Europe S.A.
Caves Bernard-Massard S.A.
Caves Gales S.A.
Caves Krier Frères Remich S.A.
Caves St. Martin S.A.
Caves St. Remy-Desom S.à r.l.
Caves Wengler S.A.
CBL S.A.
CDCL S.A. Compagnie de Construction Luxembourgeoise
Cebi Luxembourg S.A.
Cedef S.A.
Cegecom S.A.
Centroplast Europe S.A.
CERATIZIT S.A.
CFL Cargo S.A.
CFNR Lux S.A.
CHAMP Cargosystems S.A.
Chaux de Contern (S.A. des Chaux de Contern)
Chemgas Barging S.à r.l.
Chemolux S.à r.l.
Chrono Interim S.à r.l.
Cimalux S.A.
CIP - it works S.A.
Circuit Foil Luxembourg S.à r.l.
Cisco Systems Luxembourg S.à r.l.
C.K. S.A.
CLdN Cobelfret S.A.
CLdN ro-ro S.A.
CLE S.A.
CLK Constructions Luxembourgeoises K-Home S.à r.l.
Cloos S.A.
Close (Luxembourg) S.A.
CMD.solutions - Cloud Managed Data S.A.
Coboulux S.A.
Coca-Cola Enterprises Luxembourg S.à r.l.
Codiprolux S.A. - Groupe ALIPA
Cofely Services S.A.
Comco MCS S.A.
Comptoir des Fers et Métaux S.A.
Com'unity S.à r.l.
Coprom S.A.
Corex Luxembourg S.A.
Cosmolux International S.A.
Costantini S.A.
Couleurs Gérard S.à r.l.
C.P. Bourg (Luxembourg) S.A.
CR Services S.à r.l.
Creditreform Luxembourg S.A.
Creos Luxembourg S.A.
CRVC S.à r.l.
CSC Computer Sciences Luxembourg S.A.
CTG Luxembourg PSF S.A.
Curver Luxembourg S.à r.l.



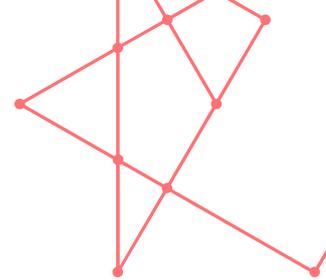
Datacenter Luxembourg S.A.
Delaware Consulting S.A.
Delebois & O'Donnell S.à r.l. *)
Delli Zotti S.A.
Deloitte Luxembourg
Delphi Automotive Systems Luxembourg S.A.
D-L Consulting S.à r.l.-S **)
D.L.S.I. Luxembourg S.A.
Docler Holding S.à r.l.
Domaine Mathes S.à r.l.
Doneck Euroflex S.A.
Drees & Sommer Luxembourg S.à r.l.
DSD International Contractors S.à r.l.
DSK Systems S.A.
DSM Avocats à la Cour **)
DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.
DuPont Teijin Films Luxembourg S.A.
Dussmann Group Luxembourg
Dussmann Lavador S.à r.l.
Dussmann Security S.à r.l.
Eaux Minérales de Beckerich (S.A. des Eaux Minérales de Beckerich)
Eaton Moeller S.à r.l.
eBay Europe S.à r.l.
EBRC S.A.
Ecore Luxembourg S.A.
Ecotec S.à r.l.
E.C.T. S.à r.l. Entreprise de Constructions Tubulaires
Editpress Luxembourg S.A.
EFM Steel S.à r.l.
EFR Luxembourg S.à r.l.
E.G.C. S.à r.l. Entreprise de Génie Civil
Ekabe S.A. (Groupe Lactalis)
e-Kenz S.A.
Elan IT Resource S.à r.l. – Experis *)
Elco S.A.
EMC Luxembourg PSF S.à r.l.
Encevo S.A.
Eneco S.A. – Ingénieurs Conseils
energieagence (Agence de l’Energie S.A.)
Enexen S.A.
Enovos Luxembourg S.A.
Enthalpia Lux S.à r.l.
Entrapaulus Construction S.A.
EQOS Energie Luxembourg S.à r.l.
Ernst Recruiting *)
Esofac Luxembourg S.A.
Essential Values S.à r.l. *)
ETF Luxembourg S.A.
Etimine S.A.
Eurest Luxembourg S.A.
Eurobéton S.A.
Euro-Composites S.A.
Euro-Deal S.à r.l.
Euroflag Services S.à r.l. *)
Eurofoil Luxembourg S.A.
Europe Commerce S.A.
European Data Hub S.A.
Europe et Croissance S.à r.l.
Eurotank S.à r.l.



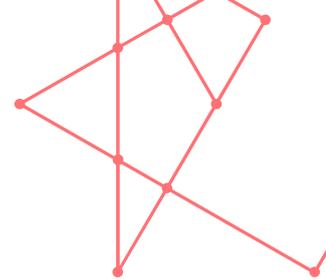
Excellium Services S.A.
Express Services S.A.
EYFaber Digital Solutions S.A. *)
Famaplast S.A.
FANUC Europe Corporation S.A.
Farenzena S.à r.l. (Entreprise Jules Farenzena)
Faurecia Ast Luxembourg S.A.
FB Groupe Luxembourg S.A.
F.E.L. S.A.
Ferrac S.à r.l. Entreprise de Ferrailage
Ferro Tech S.à r.l.
Ferroknepper-Buderus S.A.
Fiar S.A.
Fimalux S.A. *)
formart Luxembourg S.A.
Freylinger S.A. (Office Freylinger)
Freyssinet Luxembourg S.A.
Fruytier Group Purchase, Sales and Services
Funcoats S.A. *)
G4S Security Solutions S.A.
Gandi International S.à r.l.
GCL Holdings S.C.A. *)
GDF SUEZ LNG Supply S.A.
Genista S.à r.l.
GeoSea (Luxembourg) S.A. *)
Gerstlauer Consulting S.à r.l.
Gezim Luxembourg S.à r.l. *)
Gfi PSF S.A.
Gilles Tooling GmbH
Giorgetti (Groupe Félix Giorgetti)
Global Facilities S.A.
GM Entreprise Générale de Construction S.à r.l.
Goeres Horlogerie S.à r.l. **)
Goodyear S.A.
Goodyear Dunlop Tires Operations S.A.
GoToFreedom S.à r.l. *)
Gradel Services S.A.
Granulux S.à r.l.
Greiveldinger Exploitation S.à r.l.
GT Satellite Systems S.A.
Guardian Europe S.à r.l.
Guardian Luxguard I S.à r.l.
Guardian Luxguard II S.à r.l.
Gummi-Roller S.à r.l.
Hansatank Luxembourg S.à r.l.
Harsco Metals Luxembourg S.A.
Harsco Metals Luxequip S.A.
Hein S.à r.l. – Fabrique de Fours
Hein S.à r.l. (Sablière Hein)
Hein Déchets S.à r.l.
Heintz van Landewyck S.à r.l. (Manufacture de Tabacs)
Hewlett-Packard Enterprise Luxembourg S.C.A.
Hitec Luxembourg S.A.
HR Services S.A.
Husky Injection Molding Systems S.A.
Hydro Aluminium Clervaux S.A.
Hyosung Luxembourg S.A.
IBM Belgium S.à r.l.
Icarus Shipping S.A.



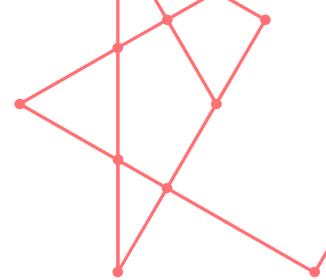
IEE S.A.
IF Group
Ilco Lux S.A.
Imagine S.à r.l.
Imatec S.à r.l. – Innovative Machine Technology
Imecolux S.A.
Immersive Simulation S.A.
Imperial Shipping GmbH
Import Lux Burnonville S.à r.l.
Imprimerie Centrale S.A.
Indigo Park Luxembourg S.A.
Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment – IFSB S.A.
Interact S.A.
Interfuel S.à r.l.
International Films Company S.A. – I.F.C. [**](#))
International Lacquers S.A.
Interstream Barging S.A. [**](#))
ISS Luxintérim S.à r.l.
Item Lux S.A.
itrust consulting s.à r.l.
IVC Luxembourg S.A.
Jans S.A. (Entreprise de Constructions Claude Jans)
Jindal Films Europe S.à r.l.
John Zink International Luxembourg S.à r.l.
Joint Allocation Office S.A. – JAO
Julien Cajot & Cie
Karp-Kneip Constructions S.A. (C. Karp-Kneip)
Keller S.A.
Kelly Services Luxembourg S.à r.l.
Kersting Luxembourg S.à r.l.
Kikuoka Luxembourg S.A.
Kisch Constructions S.à r.l.
Klein Exploitation S.à r.l. (Entreprise Klein)
Kleyr Grasso
Köhl AG
Köhl S.à r.l.
Kone Luxembourg S.à r.l.
KPMG Luxembourg, Société coopérative
Kronospan Luxembourg S.A.
Kronshagen (Etude Kronshagen)
Kuehne + Nagel S.à r.l.
Kuhn S.A. Entreprise de Construction
Kurt Constructions S.A.
Kuwait Petroleum (Luxembourg) S.A.
Lab Luxembourg S.A.
Laboratoire Luxembourgeois d'Analyses Médicales – L.L.A.M. S.A.
Lactalis Luxembourg
Laeis GmbH
Lamesch S.A.
Lavaux Luxembourg S.à r.l.
L.C.I. S.à r.l. – Flowey
LeasePlan Luxembourg S.A.
Leasinvest Immo Lux SICAV-FIS
Legitech S.à r.l.
Lehnkering Shipping Luxembourg S.A.
Léon Kremer S.à r.l.
Leunessen Holz S.à r.l.
Lignatech S.à r.l. [*\)](#)
Loginter S.à r.l.



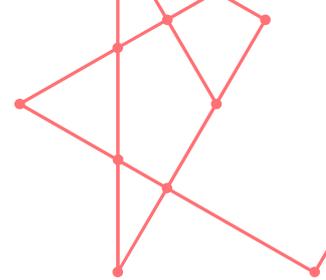
Luwolux S.à r.l.
L-Travaux S.à r.l.
Lux T.P. S.A.
lux-airport – Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.
Luxair – Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A.
Luxaviation S.A.
LuxConnect S.A.
Luxconsult S.A.
Luxcontrol S.A.
Luxelec Building Technology S.A.
Luxembourg Air Ambulance S.A.
LuxEnergie S.A.
Luxexpo
LuxGovSat S.A. [**](#))
Luxlait – Association Agricole
Luxoil PJS GmbH & Co KG
LuxPet S.A. / AG
Luxport S.A.
LuxSpace S.à r.l.
LuxTrust S.A.Mabilux S.A.
MACL International Limited S.à r.l.
Mahle Behr Luxembourg S.à r.l. [*\)](#)
Maison Moderne™
Maisons Loginter S.à r.l.
Manpower Luxembourg S.A.
Maret S.A. (Jean Maret)
Margal S.A.
Marks & Clerk (Luxembourg) LLP
Massard S.à r.l. Fonderie et Ateliers de Construction
Massiv-Passiv S.A.
Massive-Passive S.A.
Mateco Location de Nacelles S.A.
Mathey Mazout S.à r.l.
Maxim Pasta S.à r.l.
Mayer, Avocats à la Cour S.à r.l.
MCM Import Export S.à r.l. [**](#))
MD Wind S.à r.l.
MédiaBat S.à r.l. – Société d'Avocats [*\)](#)
Mediation S.A.
Mefa Medienfabrik S.A. [*\)](#)
Menuiserie Kraemer S.à r.l.
Mercedes-Benz Luxembourg S.A.
Met-Lux S.A.
Michael Page International (Luxembourg) [*\)](#)
Michelman International S.à r.l. [*\)](#)
Microsoft Luxembourg S.à r.l.
MIG S.à r.l. (Maintenance Industrielle Générale)
Mima Films S.à r.l.
Mindforest S.A.
Minusines S.A.
Mondo Luxembourg S.A.
Moog Luxembourg S.à r.l.
Morgan Philips Luxembourg S.A. [*\)](#)
Morganite Luxembourg S.A.
Moulins de Kleinbettingen S.A.
Moutarderie de Luxembourg S.à r.l.
Moyse Bleser [*\)](#)
MPK Luxembourg GmbH, Succursale de Luxembourg
MSD Luxembourg S.à r.l.



Muller & Associés S.A.
Muller et Fils S.à r.l. (A. Muller et Fils)
Muller & Wegener S.à r.l.
Munhowen (S.A. Munhowen)
Myjob S.à r.l. [**](#))
MWV Luxembourg S.à r.l.
NautaDutilh Avocats Luxembourg
Navilux Schifffahrt S.à r.l.
Neobuild S.A. [*\)](#)
Neuberg (S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberg)
nGage Consulting International S.A.
Nizi International S.A.
No-Nail Boxes (Europe) S.A. – Groupe ALIPA
Numen Europe S.A.
OBG Lux S.A.
Oceal Intérim S.à r.l.
Optimise S.A.
Oracle Luxembourg S.à r.l.
Orange Communications Luxembourg S.A.
Ordina Luxembourg S.A.
Osch & Fils S.à r.l.
Ost-Fenster S.à r.l.
Otis Luxembourg S.à r.l.
Partenaires Sociaux S.A.
Paul Wurth S.A.
Peintures Robin S.A.
Perrard S.A.
Petro-Center S.A.
Petroliana (Luxembourg) S.A.
Pfeifer Sogéquip S.à r.l.
Pfizer Enterprises S.à r.l.
Pfizer Luxembourg S.à r.l.
Pharma Goedert S.A.
Philip Morris Luxembourg S.à r.l.
Philips Luxembourg S.A.
Phoenix Contact S.à r.l.
Pierre Thielen Avocats
Piwel S.à r.l. Fabrique de Laine d'Acier
Poeckes S.à r.l. (Entreprise Poeckes)
Poliso S.A.
Port de Mertert S.A. (Société du Port de Mertert)
POST Luxembourg
POST Telecom S.A.
POST Telecom PSF S.A.
Poudrerie de Luxembourg S.A.
Prefalux S.A.
Presta Cylinders S.à r.l.
Presto Intérim S.A.
PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
PROgroup S.A. [*\)](#)
Proman 352 S.A. [*\)](#)
ProNewTech S.A.
Pronovem Luxembourg S.A.
Prosegur Security Luxembourg S.à r.l.
Proxxon S.A.
PWT S.A. – Apatequick-mix. tubag S.A.
RAK Porcelain Europe S.A.
Randstad HR Services S.A. [*\)](#)
Randstad Interim S.A.



Raval Europe S.A.
Real Connect S.à r.l. *)
Real Solutions S.A.
Rectilux S.à r.l.
Recyma S.A.
Régie.lu S.A.
Remondis Luxembourg S.à r.l.
Residence Concept S.A. **)
Resultance S.A.
Retal Luxembourg S.à r.l. *)
Rexel Luxembourg S.A.
RH Expert S.à r.l. *)
RHI Refractories Site Services GmbH
Rinnen Constructions Générales S.à r.l.
Rives Fertiles S.A.
Rotomade S.à r.l.
RTL Group S.A.SAG
Software AG Luxembourg S.A.
Saint-Gobain Abrasives S.A.
SAP Luxembourg
Schilling & Fils S.à r.l. (Nic. Schilling & Fils)
Schindler S.à r.l.
Schmitt S.à r.l. (Distillerie Othon Schmitt)
Scholtes et Brauch S.A.
Schroeder & Associés S.A.
Secolux A.s.b.l.
Securex Luxembourg S.A.
Securitas Luxembourg S.A.
SEO (Société Electrique de l'Our S.A.)
Sequoia S.A.
Service de Santé au Travail de l'Industrie A.s.b.l. (STI)
SES S.A.
SES Astra S.A.
SES Astra TechCom S.A.
SES Broadband Services S.A.
SES Engineering (Luxembourg) S.à r.l.
SESA-Conseil S.à r.l. **)
Shell Luxembourgeoise S.à r.l.
Siemens S.A.
Sisto Armaturen S.A.
Site Industriel S.A. - SISA
SkyCom S.à r.l.
Société Luxembourgeoise Chanzy-Pardoux S.à r.l. (S.L.C.P.)
Soclair Commerciale S.A.
Socom S.A.
Socotec Luxembourg S.à r.l.
Sodexo Luxembourg S.A.
Sofitex S.à r.l.
Sogel S.A.
Sogéroute Schmit & Schmit S.à r.l.
Solelec S.A.
Soludec S.A. (Société Luxembourgeoise d'Entreprises et de Constructions)
Sopra Steria PSF Luxembourg S.A.
Soremartec S.A., Succursale luxembourgeoise (Société de Recherches
Techniques et de Marketing)
Sotel S.C.
Sotel Réseau & Cie S.e.c.s.
Sotrap S.à r.l.
Sources Rosport S.A.



Spannverbund Luxembourg S.A.
Strategies S.à r.l.
Streff S.à r.l. (Entreprise de montage Jacques Streff)
Streff – Data Protection Services (PSF) S.à r.l. [**](#))
Stugalux Construction S.A.
Sudgaz S.A.
Swirl S.e.c.s.
Synergie Travail Temporaire S.à r.l.
Systemat Luxembourg PSF S.A.
Tango S.A.
Tarkett GDL S.A.
Tavola S.A.
T-Comalux S.A.
Tech-IT PSF S.A.
Technofibres S.A.
Techprint S.A.
Telectronics S.A.
Telindus Luxembourg S.A.
Telkea ICT S.A.
Tetris S.A.
Textilcord Steinfort S.A.
That's It A.G.
The Luxembourg Freeport Management Company S.A. [**](#))
ThyssenKrupp Ascenseurs Luxembourg S.à r.l.
T.I.C.T. – Transport International, Construction et Travaux S.A.
Time Power Advantage S.A.
TMS S.A.
TMT Tapping Measuring Technology S.à r.l.
TNS Ilres S.A.
Tontarelli Lux S.A.
Total Luxembourg S.A.
Tracol Construction S.A.
Tractel Secalt S.A.
Tragelux S.A.
Tralux S.à r.l.
Transalliance Europe S.A.
Transman S.à r.l. [*\)](#)
Traxys Europe S.A.
Trigatti Marbrerie S.à r.l.
Trustcorp S.A.
TSM Conduites S.A.
Turbolux S.à r.l.
Twinerg S.A.
Umicore Autocat Luxembourg S.A.
Unify S.A.
United Caps Wiltz S.A.
Usines Roboto S.à r.l.
UVB Universal-Bau S.à r.l. Vallair Solutions S.à r.l. [*\)](#)
Valora Luxembourg S.à r.l.
Vasco S.A.
Veolia Luxembourg S.A. [*\)](#)
Vereal S.A.
Victor Buck Services S.A.
Vidale-Gloesener S.à r.l.
Villeroy & Boch S.à r.l. Faïencerie de Septfontaines
Vimarense S.A.
Vinandy S.à r.l. (Entreprise Vinandy)
Vinçotte Luxembourg A.s.b.l.
Vodafone Procurement Company S.à r.l.

We are the Voice of Luxembourg's Industry

Voltige Luxembourg S.à r.l.
Vossloh Cogifer Kihn S.A.
Waagner-Biro Luxembourg Stage Systems S.A.
Wallerich-Lux S.A.
Weber Voyages S.à r.l.
Wickler Frères Exploitation S.à r.l.
Willemen Construction S.A. [**\)](#)
Windeco S.A.
Witraloc S.à r.l.
Wood Optic Diffusion S.A.Xpertize Luxembourg S.à r.l. [*\)](#)

Ziewers S.à r.l.

*) Nouvelles entreprises affiliées à la Fedil en 2016

***) Nouvelles entreprises affiliées à la Fedil en 2017